N° 31
SEPTEMBRE 2020

HOUFFALIZE
LE BULLETIN

Hélène Pirenne

Bulletin communal officiel de la Commune de Houffalize
4 parutions par an
Editeur responsable : Collège Communal - Rue de Schaerbeek 1 - 6660 Houffalize

www.houffalize.be

LES ATTRIBUTIONS DU COLLEGE COMMUNAL

VILLE DE HOUFFALIZE

Etat-civil
Enseignement/Culture
Extra-Scolaire
Jeunesse
PCDR
Protocoles et festivités
Services de secours & Police

Bourgmestre
Marc CAPRASSE

PERMANENCE
Les jours ouvrables et/ou sur rendez-vous - 061/28.00.50
Secrétaire: Manuela Di Pinto - 061/28.00.52
marc.caprasse@houffalize.be

Urbanisme
Patrimoine
Forêt
Culte, cimetières
Décoration florale
Bien être-animal

1er Echevin
Josette DEVILLE

PERMANENCE
Sur rendez-vous 061/28.90.75 ou 0495/37.13.86
josette.deville@houffalize.be

Finances et budget
Tourisme
Associations et bénévoles
Sports

2ème Echevin
Marc KNODEN

PERMANENCE
Sur rendez-vous 0498/50.08.19
marc.knoden@houffalize.be

Economie et développement
Energie
Bâtiments communaux
Communication
Santé

3ème Echevin
Philippe CARA

PERMANENCE
Sur rendez-vous 0494/94.45.66
phil.cara@houffalize.be

Travaux
Propreté
Environnement
Agriculture
Mobilité

4ème Echevin
José GUILLAUME

PERMANENCE
Sur rendez-vous 0474/68 48 39
061/28.85.40 (Travaux)
jose.guillaume@houffalize.be

3ème âge
Logement
PMR
Affaires sociales & CPAS
Petite enfance

Présidente du C.P.A.S
Catherine FETTEN

PERMANENCE
Sur rendez-vous 061/28.00.67 ou 0497/85.12.38
catherine.fetten@houffalize.be

N° 31
SEPTEMBRE 2020

HOUFFALIZE

SOMMAIRE

Editorial 4

Services communaux 5

Les brèves de la Maison communale 7

Avis à la population 14

Communication 15

Energie 17

Culture 21

ADL 29

Environnement et Nature 31

Santé 34

Sport 35

Temps Libre 36

Vie associative 37

Calendrier des festivités 40

Vente d'espaces publicitaires 42

Alain Redotté - Nature - Nectar des sens Cetturu

Catherine Crins - Nature - Fleurs des champs (Ermitage, Houffalize)

Josiane Daoust - Nature - Cardamines et abeille noire, Wibrin, rue Tilleul

EDITORIAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La fin d'année scolaire dernière fut chaotique et espérons que nous n'aurons plus à revivre pareille expérience.

Après deux mois de tourisme belgo-belge (presque) il est temps de penser à la rentrée des classes. Toutes les mesures sanitaires imposées sont rencontrées dans nos écoles. Gardons la tête froide par rapport à la pandémie afin d'éviter la transmission d'une certaine forme d'anxiété vers nos enfants. Madame la Directrice de Mabompré, Nadine France, a pris sa pension et est remplacée par Monsieur Stéphane Lambert. Souhaitons-lui bon vent, beaucoup de plaisirs et d'épanouissement dans cette nouvelle vie. Quant à Monsieur Stéphane, souhaitons-lui bienvenue et surtout bon courage car la tâche est loin d'être aisée.

Le Festival international des Marionnettes pourra offrir une belle bouffée d'oxygène culturelle aux petits et aux plus grands. Les gestes barrières seront d'application et l'ensemble des prescrits du protocole *COVID-19 Culture* sera rencontré. Vous trouverez tout le programme dans les pages de ce bulletin.

A l'heure où j'écris ces lignes, les chiffres annoncés par le CNS sont encourageants et démontrent que la pandémie est en perte de vitesse. Ne soyons pas naïfs, quand tout rentrera dans l'ordre, rien ne sera plus comme avant. Les habitudes offrent à beaucoup une impression de sécurité, un sentiment du type *« je maîtrise et je n'ai pas peur parce que je sais ce qu'il va arriver ».* Pourtant, énormément de choses ont changé, les habitudes ont été bousculées, quantité de nos acquis sont remis en question et personne ne donne une éventuelle échéance pour le retour à la normale. Nos zones de confort sont réduites et nous avons accepté tous les efforts sachant que ce tunnel doit avoir un bout. Pourrons-nous faire comme avant ? Je ne sais pas mais une chose est certaine, à l'heure des conclusions, nous nous rappellerons des comportements positifs ou négatifs puis nous nous adapterons, à nouveau, recherchant une nouvelle zone de confort que l'on pourra « maîtriser ».

Faîtes attention à vous, à vos proches et aux autres !

MARC CAPRASSE,
Bourgmestre

SERVICES COMMUNAUX

ADMINISTRATION COMMUNALE DE HOUFFALIZE

Rue de Schaerbeek, 1 à 6660 Houffalize
Tél. : 061/28.00.40 - Fax. : 061/28.00.41
Ouvert Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Une permanence administrative est assurée tous les samedis de 9h00 à 11h00

Pour tout ce qui concerne les cartes d'identité belge, les changements d'adresse, la vente de sacs poubelle, les cohabitations légales, les passeports et la consultation des dossiers d'urbanisme soumis à enquête publique et retrait de documents demandés au préalable.

Bourgmestre

Marc CAPRASSE - 061/28.00.50 – marc.caprasse@houffalize.be

Directeur général

Jean-Yves BROUET - 061/28.00.55 – jean-yves.brouet@houffalize.be

Secrétariat général

Manuela DI PINTO - 061/28.00.51 – manuela.dipinto@houffalize.be

Urbanisme et service du logement

Ouvert tous les jours sauf le mardi après-midi et le vendredi

Fabrice FRAITURE : pour les anciennes communes de Houffalize, Mont et Tavigny
061/28.00.58 – fabrice.fraiture@houffalize.be

Stéphane MONFORT : pour les anciennes communes de Wibrin, Nadrin et Mabompré
061/28.00.56 – stephane.monfort@houffalize.be

Louise SCHWINDT : pour l'ancienne commune de Tailles, pour les renseignements urbanistiques, les primes et les déclarations environnementales (établissement de classe 3)
061/28.00.57 – louise.schwindt@houffalize.be

Population et changement d'adresse

Vinciane COPINE- 061/28.00.40 - vinciane.copine@houffalize.be
Marie-Christine HENROTTE - 061/28.00.40 - marie-christine.henrotte@houffalize.be
Chloé BENARD - 061/28.00.59 – chloe.benard@houffalize.be

Etat civil

(ouvert tous les jours sauf le mercredi) : mariages, naissances, divorces, décès.

Chloé BENARD - 061/28.00.59 – chloe.benard@houffalize.be

Dossiers étrangers

Leila BUCHE - 061/28 00 47 – leila.buche@houffalize.be
Florence CAPRASSE – 061/28 00 45 – florence.caprasse@houffalize.be

Taxes communales

Catherine BASTIN : pour les anciennes communes de Mabompré, Tavigny, Tailles, Houffalize et Mont.
061/28.00.46 – catherine.bastin@houffalize.be

Chloé BENARD : pour les anciennes communes de Nadrin et Wibrin
061/28.00.59 – chloe.benard@houffalize.be

Accueil extrascolaire

Anne GERADIN - 061/28.00.42 ou 0496/55.15.13 – anne.geradin@houffalize.be

Aide au secrétariat des écoles et camps scouts

Valérie BERTE - 061/28.00.54 – valerie.berte@houffalize.be

Agent constatateur

Cindy PIRON – 061/28.00.64 – cindy.piron@houffalize.be

Assurances

Isabelle DUBRU - 061/28.00.63 – isabelle.dubru@houffalize.be

Communication

(Page Facebook, site web, bulletin communal) et manifestations (demande d'autorisation, de matériel, etc…)

Florence CAPRASSE – 061/28.00.45 – florence.caprasse@houffalize.be

Elections

Marie-Christine HENROTTE - 061/28.00.40 – marie-christine.henrotte@houffalize.be

Environnement et agriculture

Vinciane HAZEE - 061/28.00.64 – vinciane.hazee@houffalize.be

Energie

Chloé BENARD - 061/28.00.59 – chloe.benard@houffalize.be

Fabriques d'Eglise

Marie-Christine HENROTTE - 061/28.00.40 - marie-christine.henrotte@houffalize.be

Finances et ressources humaines

Monique BOULANGER - 061/28.00.61 – monique.boulanger@houffalize.be
Michel MARTIN - 061/28.00.60 – michel.martin@houffalize.be

Marchés publics

Christel BERTRAND - 061/28.00.62 – christel.bertrand@houffalize.be
Auriane BOUILLON – 061/28.00.52 – auriane.bouillon@houffalize.be

Ordonnances de police

Florence CAPRASSE - 061/28.00.45 – florence.caprasse@houffalize.be
Vinciane HAZEE – 061/28.00.64 – vinciane.hazee@houffalize.be

Patrimoine communal (achats, ventes, locations) et gestion des locations de chasses, enseignement communal

Agnès HENROTTE - 061/28.00.51 – agnes.henrotte@houffalize.be

Receveur régional sur rendez-vous

Séverine GUISSARD - 061/28.00.66 - receveur@houffalize.be

Sécurité incendie des hébergements touristiques

Catherine BASTIN : pour l'ancienne commune de Tavigny, Houffalize, Tailles Mabompré, Mont

061/28.00.46 – catherine.bastin@houffalize.be

Chloé BENARD : pour les anciennes communes de Nadrin et Wibrin. 061/28.00.59 – chloe.benard@houffalize.be

Service travaux

Philippe CARA Contrôleur des travaux ff : 0492/27.87.31 - philippe.cara@houffalize.be

Xavier DESSE – 061/28.85.40 - secretariat-travaux@houffalize.be

Service culturel

Stéphane DEPREE – 0498/91.69.20 - stephane.depree@houffalize.be

Sarah BRISON - sarah.brison@houffalize.be

Aide aux différents services et archivage

Michaël MARECHAL – michael.marechal@houffalize.be

Agence de développement local sur rendez-vous

Manon HAID – 061/28.00.65 - info@adl-hlr.be

Victoria DEFECHE - 061/28.00.65 - info@adl-hlr.be

C.P.A.S.

Place Roi Albert, 2 à 6660 Houffalize

Tél. : 061/28.00.77 – Fax. : 061/28.00.76

Présidente

Catherine FETTEN – 061/28.00. 67 – catherine.fetten@houffalize.be

Directrice générale

Françoise CAPRASSE - 061/28.00.77 – francoise.caprasse@houffalize.be

Service administratif

Pauline CAPRASSE – pauline.caprasse@houffalize.be

Samantha GEORGES - 061/28.00.74 – samantha.georges@houffalize.be

Yolande MAGEIN - 061/28.00.73 – yolande.magein@houffalize.be

Service social

Anne-Françoise BASTIN - 061/28.00.78 – anne-francoise.bastin@houffalize.be (Médiation de dettes, Gestion budgétaire, Service social général, Energies)

Caroline BERTEMES - 061/28.00.71 – caroline.bertemes@houffalize.be (Médiation de dettes, Gestion budgétaire, Service social général, Energies)

Laurence LAHAYE - 061/28.00.75 – laurence.lahaye@houffalize.be (ILA, service social général, gestion budgétaire)

Nathalie WENKIN - 061/28.00.70 – nathalie.wenkin@houffalize.be (Coordination @rchipel, Cours de FLE ILI, ILA, Service social général)

Responsable du Parc Locatif

Arnaud SULBOUT - 061/29.00.04 – arnaud.sulbout@houffalize.be

Service Pensions- Handicontact –Samaritel – Fond Mazout

Laurence CARA - 061/28.00.68 – laurence.cara@houffalize.be

Service d'insertion et de socialisation « Le Coup de Pouce »

Cédric BRONFORT - 061/28.00.72 – 0486/18.22.02 – cedric.bronfort@lecoupdepouce.eu

Donatienne JACQUES - 0494/37.78.81 - donatienne.jacques@lecoupdepouce.eu

Yannick URBAIN - 0495/28.00.72 – yannick.urbain@lecoupdepouce.eu

L'@rchipel (Service d'insertion sociale et EPN)

Rue de Schaerbeek 18-20 à 6660 Houffalize

Clarisse CHOIN - Marie PHILIPPE – Sarah STILMANT - 061/27.85.07 - epn.archipel@gmail.com – archipel.houffalize@gmail.com

MRS Louis Palange

Rue de Liège, 13 à 6660 HOUFFALIZE

Centre de jour - Vinciane FOGUENNE : Directrice – 061/28.80.79 - vinciane.foguenne@houffalize.be

Salle de garde : 061/27.56.10

Eric DOMINIQUE: Responsable cuisine – 061/28.80.79 - eric.dominique@houffalize.be

Stéphane INFANTINO : Responsable technique maintenance - stephane.infantino@houffalize.be

Repas à Domicile

Vinciane FOGUENNE : Directrice MRS Louis Palange – 061/28.80.79 - vinciane.foguenne@houffalize.be

Eric DOMINIQUE : 061/28.80.79 - eric.dominique@houffalize.be

Solidarité Houffaloise : « Roule pour vous »

Yolande MAGEIN - 061/28.00.73 – yolande.magein@houffalize.be

Garde-Robe de Jeanne

Rue de Schaerbeek, 15 à 6660 HOUFFALIZE

Bérengère VERNIER : 061/50.28.42

A.L.E.

Titres-services

Rue de Schaerbeek 20 à 6660 Houffalize

Les lundis, mardis et vendredis de 9h à 12h – Après-midi sur rendez-vous.

Bénédicte MOYSE et Elisabeth LIBEAU – 061/27.03.08 - benedicte.moyse@houffalize.be

Le Savoir-Fer

Rue Ville Basse 33 à 6660 Houffalize

Les lundis de 7h30 à 16h et les mercredis et vendredis de 7h30 à 18h.

Bénédicte MOYSE - 0473/29.83.76

PANTHER DE HOUFFALIZE

Le vendredi 7août, Michel Martin et moi avons pris la direction de l'Allemagne (Waldsolms) afin de constater un nouveau calendrier déterminant l'état d'avancement du châssis puis l'échéance du retour de celui-ci.

Vous pouvez voir l'état actuel du châssis (photos). Monsieur Eugen Krings, le restaurateur allemand nous a fait part des énormes difficultés rencontrées pour l'enlèvement des bras de suspension ainsi que des engrenages avant et arrière qui entrainent les chenilles. Une machine spéciale accompagnée de son opérateur polonais sont arrivés à désolidariser ces pièces qui n'avaient plus bougé depuis 75 ans. Certains bras étaient « disqués » et, dès lors, le char ne pouvait plus reposer sur ses chenilles (roues). Monsieur Krings a commandé l'usinage de plusieurs bras pour remplacer les défectueux et cette commande fut impactée par le COVID-19.

D'autre part, les roues du train de roulement sont à présent toutes réunies et prêtes à être remontées munies de leur bande de caoutchouc d'origine.

Du côté de Bastogne Barracks, les chenilles n'ont pu être démantelées ; désolidariser les maillons était impossible. Monsieur Krings interviendra sur ce problème à l'aide d'une découpeuse à plasma. Il déterminera ensuite les différents maillons qui ne pourront être conservés puis recomposera les 2 chenilles en remplaçant les pièces défectueuses par des originales.

Ces interventions supplémentaires n'auront aucune incidence financière quant à la convention initialement conclue avec lui.

De plus, il a invité Monsieur Hilary Doyle, spécialiste anglais internationalement reconnu en matière de blindés allemands, à apporter son expertise pour la mise en peinture.

Des travaux d'aménagement du Square Saint-Pair seront réalisés afin de mettre le Panther en exergue. L'espace qui abritera le char serait terminé pour octobre/décembre 2021 et nous pourrions goupiller son retour pour cette date afin de limiter les déplacements et autres manipulations du vieux blindé qui, avec le temps, se fragilise.

Si tout va bien, nous escomptons sur les étapes suivantes :

- Septembre 2020, sablage et découpage des chenilles ;
- Août 2021, le châssis sur ses chenilles (roues) revient à Bastogne Barracks ;
- Septembre 2021, réassemblage de la tourelle et du châssis puis peintures camouflage (3 tons) ;
- Octobre / décembre 2021, retour à Houffalize.

Pour le Collège,
Marc Caprasse, Bourgmestre

CIMETIÈRES

L'entretien des cimetières, cette année, a pris un certain retard à cause du Covid-19.

Il faut savoir que la Commune compte actuellement 21 cimetières.

La loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts. Ainsi, depuis janvier 2017, les collectivités territoriales, les établissements publics ainsi que l'Etat, doivent se passer de pesticides pour entretenir ces espaces verts, bois et promenades accessibles au public, ainsi que les cimetières passent en zéro phyto.

Pas facile de passer au zéro phyto dans les lieux comme les cimetières.

Les visiteurs qui viennent se recueillir sur les tombes n'aiment pas voir des touffes d'herbes.

Les ouvriers font tout leur possible. Ils font une tournante pour l'entretien des ces cimetières. Ceci se fait naturellement (par grattage) et par l'utilisation d'un appareil au gaz.

Merci pour votre compréhension.

CULTE
Eglise de Sommerain

Les ouvriers communaux ont rénové l'intérieur de l'église de Sommerain, un très beau travail réalisé par des mains expertes. Un grand merci aux ouvriers qui sont intervenus, car cela n'est pas évident vu la hauteur.

Les nouveaux luminaires sont commandés. Le service travaux les installera dès qu'il pourra.

Un devis a été sollicité pour l'entretien du clocher ainsi que pour la toiture de la sacristie.

DÉCORATION FLORALE

Certaines personnes dans les villages contribuent à la plantation des fleurs, à l'entretien et l'arrosage de celles-ci.

Il faut savoir que deux ouvriers sont en charge de la décoration florale.

Par temps de canicule, ce n'est pas évident pour eux d'être partout à la fois. Cela les aide énormément.

C'est pour cette raison que je remercie chaleureusement tous ces bénévoles qui participent à l'embellissement de leur village.

RURALITÉ

Plaine de jeux à Boeur

Une plaine de jeux voit le jour à Boeur.

La balançoire et l'aménagement de celle-ci ont été réalisés par le service travaux.

Un grand merci aux jeunes papas du village qui ont clôturé la pleine de jeux (bénévolement). Les matériaux ayant été fournis par la Commune.

Une piste de pétanque sera aménagée prochainement.

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Un cahier des charges concernant la stérilisation des chats errants a été voté au conseil communal du 22 juillet 2020.

Le but n'est pas de stériliser tous les chats de la Commune. Cela ne concernera que les quartiers où il y aura une grande concentration de ceux-ci.

La stérilisation des chats errants se fera pendant deux périodes de l'année, au printemps et en automne.

Un avis à la population sera distribué préalablement à toute campagne de capture dans le but d'inviter les propriétaires de chats domestiques à garder ceux-ci à leur domicile.

LA FORÊT

Différents chemins forestiers ont été aménagés dans certains endroits à Cetturu.

La zone de Bivouac à Les Tailles a été fermée par arrêté du Bourgmestre suite à de nombreuses nuisances.

Pour le Collège,
Josette Deville - Echevin

FINANCES ET BUDGET

En cours d'année, le budget initial est adapté en fonction des besoins, des nouveaux projets ou des signatures de subsides. Nous pouvons rédiger trois modifications budgétaires. Généralement, deux suffisent pour répondre à ces différentes demandes.

La modification budgétaire n° 1 2020 votée en Conseil communal est revenue approuvée par la tutelle de la région Wallonne. Les postes à l'extraordinaire sont les suivants:

- Achat bac en pierre placette à Nadrin
- Aménagement sécurité voirie à Achouffe
- Auteur de projet rénovation mur à Boeur
- Réparation pont à Bernistap
- Installation clôture rucher école d'apiculture à Wibrin
- Subside au foyer nadrinois (remplacement wc)
- Clôture espace de jeux à Vissoule
- Remplacement boiler RESCH à Saint Roch
- Remplacement luminaires église de Sommerain
- Radiateur et crèche église de Mabompré
- Auteur de projet ZACC de Sertomont
- .../...

Nous sommes actuellement en réflexion pour la deuxième modification budgétaire qui permettra de clôturer l'année, avec toujours le même objectif, garder les finances communales saines, sans recourir à l'augmentation de taxes.

SPORTS

Houffalize, Naturellement Sportive...

Une année blanche ou plutôt noire, depuis mi-mars 2020. La crise du coronavirus a biffé du calendrier des nombreux événements sportifs prévus.

Jamais, l'organisation du calendrier n'a été aussi compliquée et fatigante, avec une série d'annulations, de reports, d'interrogations,...

La dernière victime organisationnelle est la Chouffe Classic, prévue le 16 mai et reportée au 19 septembre, cette rando cyclo est annulée.

Nous informons ou rappelons que chaque organisateur, avant

toute manifestation, doit présenter au Collège, un document appelé CERM (Covid Risk Event Model). Sans celui-ci, la manifestation sera d'office interdite. Dans le cadre de la crise du Covid-19, ce sont les instructions fédérales imposées aux Communes.

Peu de manifestations sportives ont pu être organisées. Citons, le succès du tournoi de tennis, quelques marches ADEPS (Bonnerue et Dinez), les tournois de la RESCH,...

Suivant les instructions du CNS et sur décisions des fédérations respectives, les championnats reprendront mais sans doute avec un décalage au calendrier (le football est déjà reporté d'une semaine) sauf si...

A l'heure d'écrire ses lignes, l'organisation du Roc d'Ardenne, mi-octobre n'est pas encore officialisée. Nous attendons la décision de Golazo. De même, le championnat de Belgique VTT XCO , déjà reporté deux fois, sera soit encore replacé en 2020, soit purement et simplement annulé. Si c'était le cas, les maillots 2019 resteraient sur les mêmes épaules.

Nous soutenons et souhaitons beaucoup de courage aux organisateurs, aux sportifs et aux spectateurs.

TOURISME

Houffalize, Naturellement touristique...

Après une période de fermeture du 13 mars au 15 juin, les établissements de l'Horeca ont pu enfin réouvrir dans des conditions loin d'être évidentes (plexi, gel, distance, masques,...). Il a fallu jongler avec les instructions floues et changeantes du Fédéral. Mais, le choix des touristes de rester au pays en pointant l'Ardenne comme destination et un soleil généreux ont amené un nombre de vacanciers jamais vu sur la commune. Le bureau d'accueil du RSI a battu les records de fréquentation.

Certains diront, tant mieux pour les commerçants, d'autres, regretteront ce «trop» et les nombreux campings sauvages plantés dans les bois. La police a dressé des PV et exécuté des ordres d'évacuation ainsi que le DNF.

Cette année est vraiment exceptionnelle. Prenons l'exemple des camps de scouts. L'interdiction de déloger, de faire du porte-à-porte et de partir en «hike» a été, je pense, saluée par tous.

C'est peut-être une idée à creuser pour les années futures.

Une météo agréable en septembre et octobre permettront, nous l'espérons, de sauver quelque peu, une année bien mal engagée, surtout privée d'événementiel.

Nous pensons très fort à celles et ceux qui n'ont pu récupérer, les salles de réception, les traiteurs, les secteurs événementiels et culturels,... sans oublier le secteur des gîtes qui suivant le CNS, a dû, à chaque fois, adapter et réduire sa capacité d'accueil.

ASSOCIATIONS & BENEVOLES

Houffalize, Naturellement animée...

Tristesse, désolation, rentrées inexistantes, préparatifs et réservations inutiles, tel est le lot de la plupart des associations, en cette année 2020.

Merci à vous tous qui avez dû préparer puis annuler, merci à tous ceux qui ont organisé une manifestation dans des conditions très particulières.

Espérons que la fin de l'année nous réserve encore quelques manifestations nous permettant de nous rencontrer dans des conditions respectant les règles sanitaires.

Nous ne nous prononçons sur la tenue des événements que semaine après semaine, puisque le CNS peut tout anéantir d'une fois à l'autre.

Nous avons tous besoin de vivre ensemble et nos bénévoles sont le moteur de cette vie en société, moteur grippé par ce foutu virus. Puisse celui-ci disparaître de notre quotidien et nous permettre de renouer les contacts sociaux; nous en avons grandement besoin.

Prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Pour le Collège,
Marc Knoden - Echevin

AGRICULTURE

Sécheresse

Cette année encore risque bien de battre des records de sécheresse dans notre région.

La commission de constat de dégâts aux cultures se réunira prochainement pour réaliser les constats au vu de la sécheresse exceptionnelle que nous connaissons; chaque agriculteur sera prévenu personnellement et pourra remplir un dossier et l'intervention du Fonds des Calamités Agricoles sera sollicitée. Les services de la commune seront à votre disposition pour vous aider à remplir ces documents.

Ramassage des plastiques agricoles

IDELUX a annulé le ramassage des plastiques agricoles au printemps vu la crise du coronavirus.

En collaboration avec IDELUX, nous avons le plaisir de vous informer que la Commune de HOUFFALIZE va procéder à une collecte des plastiques agricoles usagers (pour rappel, il est illégal de les brûler).

Cette collecte aura lieu sur le territoire de notre Commune **le mercredi 09/09 et le jeudi 10/09/2020**. Le conteneur, prévu à cet effet, sera entreposé sur le parc à conteneur de notre commune.

Ce conteneur sera accessible le lundi 09/09 et le mardi 10/09 de 9 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures.

D'autre part, pour les exploitants intéressés par le passage du personnel communal, il vous suffit de nous transmettre le document complété en annexe **pour le vendredi 4 septembre au plus tard** à l'Administration communale rue de Schaerbeek 1 - 6660 HOUFFALIZE (A l'attention de Mme HAZEE Vinciane)

Nous ré-insistons à nouveau sur le caractère « propreté » de ces plastiques usagers. Tout dépôt « non conforme » ne sera pas réceptionné, soit par le personnel communal, soit par le responsable du parc à conteneurs.

Nous insistons également sur le fait que TOUS vos plastiques agricoles doivent se trouver au même endroit et sortis à temps !

Les treillis des boules peuvent être emportés également ces jours-là mais placés dans un big-bag ou dans des sacs en plastique.

ENVIRONNEMENT

Grand nettoyage de printemps

Comme vous l'avez certainement remarqué, la Région Wallonne a reporté le grand nettoyage de printemps. Cette année, plus de 250 bénévoles houffalois s'étaient inscrits pour participer à ce long week-end du 26 au 29 mars pour participer au projet Wallonie plus propre(WAPP). La commune de Houffalize soutient l'initiative depuis le premier jour.

En principe, ce grand ramassage devrait avoir lieu fin septembre,

du 24 au 27 plus précisément. Nous reprendrons contact avec vous dès que les choses seront précisées.

Comme chacun a pu s'en rendre compte, Houffalize a subi un afflux de touristes très important cette année. Nous avons sans doute été victime de notre succès; les touristes se sont rués dans notre belle commune et nos promenades et sentiers ont été durement sollicités avec quelques désagréments inévitables ; j'en profite pour remercier le service travaux qui a été constamment sur la brèche pour entretenir notre belle commune. Un tout grand merci également à tous les anonymes qui nous donnent un sérieux coup de main dans le ramassage des détritus « abandonnés » par des personnes peu respectueuses de notre environnement.

TRAVAUX

Le service travaux est fortement sollicité pour venir en appui de tous ceux qui réalisent des activités dans notre commune.

Quelques réalisations récentes du service travaux

• Une nouvelle passerelle a été entièrement réalisée et placée sur le Martin-Moulin à proximité du village de Achouffe et sur une promenade très fréquentée.

• Toute une série de chemins ont été réaménagés à Cetturu, à Bonnerue, à Vellereux, à Mont…

Une nouvelle plaine de jeux a été réalisée récemment à l'entrée du village de Boeur ; une aire de pétanque sera bientôt aménagée à proximité pour une meilleure convivialité.

Merci aux membres du comité de Boeur pour leur participation dans la réalisation de la clôture autour de cette aire de jeux, afin de sécuriser l'endroit et de protéger les jeunes enfants.

• La salle du patronage à Nadrin

Cette salle a subi un sérieux lifting avec l'ajout de toilettes et de douches ainsi que la peinture de l'ensemble. Ces travaux importants ont entièrement été réalisés par le service travaux et seront achevés dès l'automne.

• Travaux en sous-traitance

L'entreprise Annet a réalisé différentes poses d'éléments linéaires dans la commune, notamment à Alhoumont.

La réfection des zones d'enduits abimées (dans la voirie N°4

à Cetturu et dans la rue Bois des Moines) a été réalisée par l'entreprise Roberty.

Les travaux extraordinaires à Dinez-Willogne et à la rue St Jean à Wibrin ont été parachevés par l'entreprise Colas.

L'entreprise Deumer a terminé les travaux de voirie à Ollomont pour plus de 25.000 €

L'entreprise Francis Lesage a aussi terminé les travaux à Chabrehez pour plus de 130.000€

La rue fin de ville va être réalisée très bientôt dans le cadre du Plan d'Investissement Communal ; le montant des travaux subsidié est d'environ 120.000€. Nous profiterons de ces travaux pour placer ou remplacer les filets d'eau.

Les travaux dans les escaliers reliant la rue ville basse à respectivement la rue de Schaerbeek et la place Albert 1er seront aussi bientôt adjugés et réalisés.

Dans le cadre de l'entretien extraordinaire, la route de Brisy à Sommerain va être réalisée sur fonds propres (environ 300.000€). Dans le cadre de ces travaux, des éléments linéaires seront aussi placés sur plus de 100 mètres et les eaux seront récoltées.

Pour le Collège,
José Guillaume - Echevin

SANTÉ

Nous vivons une époque où les distorsions informationnelles et cognitives sur l'évolution de la crise du coronavirus bercent le quotidien de nombre d'entre-nous. Il n'est pas facile de faire le tri dans cet imbroglio de chiffres, mesures, données et avis souvent contradictoires que nous relayent les circuits médiatiques. Médias qui par besoin de sensationnalisme nous exposent systématiquement le scénario dans sa pire version. Dans cette situation, les mesures à prendre doivent viser une saine prudence, sans entretenir une panique qui par son excès devient elle-même dommageable pour la population.

Le défi : prendre des mesures pour protéger nos concitoyens les plus fragiles, sans amplifier l'angoisse des personnes les plus inquiètes et sujettes aux effets d'annonces anxiogènes qui alimentent notre quotidien. Notre bourgmestre a fait preuve de parcimonie dans les décisions lui incombant. Entre santé publique, modération des peurs de chacun, sauvegarde de nos acteurs économiques et respect des libertés individuelles, l'équation n'est pas simple.

Nous devons tous faire preuve d'empathie, afin de comprendre les avis et fragilités des personnes qui nous entourent. Nous avons toutes et tous des personnes de notre entourage qui subissent la situation comme nous, dont certaines partagent notre point de vue et d'autres pas du tout. Nous devons composer avec ces divergences de réactions, et surtout accepter que nous n'avons pas la même compréhension de ce qui se passe et les mêmes moyens de réaction. Soyons solidairement indulgents, nul ne peut penser détenir la clé d'une situation qui reste encore énigmatique pour la plupart des experts. Surtout, surtout, ne pas verser dans le négativisme, facteur tout aussi désastreux qu'une pandémie virale !

COMMUNICATION

Afin de vous informer de l'évolution de l'installation des 2 armoires optiques via la technologie « Faisceau Hertzien » sur les villages d'Engreux et Bonnerue, voici la communication que vient de nous transmettre Proximus.

Ces 2 armoires sont maintenant opérationnelles et ouvertes aux clients !

« Proximus poursuit le déploiement de la fibre optique dans notre commune

Grâce à l'excellente collaboration entre notre Commune et Proximus, l'opérateur continue à installer des armoires connectées en fibre optique dans les villages de l'entité d'Houffalize.

*Ceci permet aux habitants de ces villages d'accéder à **l'internet haut-débit ainsi qu'à la TV en qualité HD** sur un ou plusieurs téléviseurs.*

*Les villages de **Bonnerue** et **d'Engreux** peuvent désormais bénéficier de cette qualité de service nettement améliorée.*

Vous pouvez vérifier sur le site www.proximus.be/internetsuperrapide quels services sont disponibles pour vous. En effet, ceux-ci dépendent de la distance entre votre habitation et l'armoire de rue de Proximus.

Pour plus d'information, vous pouvez visiter le site www.proximus.be, téléphoner au numéro gratuit 0800 33 800, ou vous rendre dans le point de vente Proximus de votre choix. »

Cette collaboration, qualifiée d'excellente par l'opérateur, se poursuit. Nous progressons encore sur d'autres dossiers, concernant cette fois d'autres villages de notre commune. Nous n'avons pas attendu de finaliser celui de Bonnerue et Engreux pour travailler sur ces autres zones. Les résultats positifs obtenus à ce jour sont de bon augure pour une amélioration pertinente de la qualité de notre couverture dans un délai raisonnable. Nous voudrions aller plus vite, malheureusement l'opérateur reste décisionnel, mais de bonne composition. Pas de faux espoirs, mais 2021 reste un timing envisageable pour l'entité de Les Tailles. Nos rencontres de terrain se sont poursuivies par des études de faisabilité et de budgétisation par l'opérateur. Tout cela est prometteur.

ENERGIE

L'implantation d'éoliennes sur votre commune, mise au point.

Suite à ce que je peux lire, au travers de certains toutes-boîtes, journaux ou réseaux sociaux, il me paraît utile de faire un rappel de notre démarche et de vous apporter les réponses que certains cherchent encore.

C'est sous la forme d'une foire aux questions-déclarations-remarques (Ce qui se dit) et les réponses (Ce qu'il faut savoir) que je vous apporte les éléments nécessaires à la compréhension d'un dossier complexe.

Mais en préambule, je rappelle que **seule la Région Wallonne délivre un permis unique (construction et exploitation) aux opérateurs éoliens**. Elle a rédigé les formes et les règles, au travers d'un cadre de référence en matière d'implantation éolienne. Les communes n'ont pas de pouvoir de décision en la matière !

Ce qui se dit : « C'est un gâchis paysager. », « Les éoliennes, imposture écologique. », « utilisation de métaux rares et de non recyclables. », « Pollution du sol. », « Néfaste pour la santé, humaine et animale, présence d'infrasons… » « Utilisation anarchique du sol ».

Ce qu'il faut savoir : A propos de l'éolien, on peut lire tout et son contraire. La Région Wallonne, quant à elle, a fait le postulat que l'éolien est une énergie verte et renouvelable. Ce que pense la commune de la pertinence ou non de l'éolien, la Région Wallonne n'en a cure. Ce qui lui importe : que les communes concernées absorbent la construction de parcs éoliens pour réaliser ses propres engagements, à savoir l'augmentation de la production d'énergie renouvelable en Wallonie (3800 Gwh à atteindre !!!). Notre avis sur l'éolien n'a donc que peu d'influence.

Ce qui se dit : « Certaines communes défendent leurs concitoyens et refusent tous les projets éoliens. », « Ils n'ont qu'à les mettre à Houffalize, et pas près de nos villages. »

Ce qu'il faut savoir : La R.W., dans son cadre de référence, détermine un ensemble de conditions pour octroyer le permis de construction et d'exploitation de parcs éoliens. Et donc oui, certaines communes ne verront jamais d'éoliennes sur leurs territoires. Pas par volonté communale, mais parce qu'elles ne comportent pas les caractéristiques reprisent dans le cadre éolien de la R.W.. Houffalize, avec notamment la fracture paysagère que représente l'autoroute pour nos massifs de résineux ou encore sa topographie, elle, répond à ces conditions favorables. La R.W. a prévu des dérogations à son code forestier pour favoriser ce type d'implantation dans nos forêts.

Les lignes directrices du cadre de référence éolien de la R.W. définissent une cartographie de zones possibles pour l'implantation des éoliennes et de zones d'exclusion. 2 grandes lignes : distance par rapport aux zones à bâtir = 4x hteur de l'éolienne (400m si maison isolée) ; et en bordure d'une fracture paysagère = autoroute. Ce sont les impositions majeures édictées par le gouvernement Wallon. C'est pourquoi nous avons durci ces règles dans notre appel à projet, de façon à diminuer ces surfaces d'implantation possible.

Ce qui se dit : (toutes-boîtes, publications FB) « Le nombre maximum prévu au cahier des charges serait de 8 éoliennes à Mabompré et 10 éoliennes à Dinez-Tailles, soit 18 éoliennes qui **immanquablement viendront s'ajouter aux projets en cours de 3 éoliennes sur le parking des Nutons à Dinez et 10 à Mabompré, (dont 2 à Wicourt) sur terrains privés. » « Mobilisons-nous contre ce désastre écologique et paysager qu'occasionneraient ces 29 projets éoliens à totaliser sur notre territoire communal »**

Ce qu'il faut savoir : Pour tenir de tels propos, il faut une totale méconnaissance de la législation en la matière et du dossier, ou faire preuve d'une désinformation populiste inqualifiable. En effet, La R.W., si elle facilite l'implantation d'éoliennes en Wallonie, a tout de même régi la procédure et les conditions dans son cadre. Celui-ci stipule à sa page 26 : *« Un azimut (ou un angle horizontal) minimal sans éolienne doit être préservé pour chaque village ; celui-ci sera d'au moins 130°, sur une distance de 4 km. Un examen de l'encerclement sera réalisé sur une distance de 9 km dans le cadre de l'EIE(étude d'incidences environnementales obligatoire), afin de veiller à la meilleure intégration paysagère possible vis-à-vis des villages concernés et à limiter, le cas échéant, les effets de l'encerclement sur cette distance ;*

Obligation de simulations visuelles des projets de champ dans les EIE ;

Obligation de délimitation cartographique du périmètre de visibilité de chaque champ. »

Les projets sur terrains privés de notre territoire sont tous concernés par ce phénomène d'encerclement, à la condition de voir des projets sur le public ! C'est pour cela que nous voulons opposer des projets moins impactant sur nos biens à ceux situés sur le privé. La R.W., autorité unique pour la délivrance d'un permis, ne pourra pas accepter tous les projets de parcs. Elle devra faire un choix, sans quoi, elle n'honorerait pas ses propres directives. Nous ne manquerons pas de faire respecter ce point ! C'est ainsi que **nous éviterons l'installation anarchique** de parcs éoliens chez nous !

Ce qui se dit : « Avec nous, cela serait différent ! » « Vous n'avez qu'à refuser les projets par recours au conseil d'état. » « Les villageois n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes, ce sont eux qui ont voté cette majorité. » « Ce sont eux qui ont attiré les projets par un appel public. »

Ce qu'il faut savoir : Nous ne sommes pas à l'initiative de l'intérêt des opérateurs pour notre commune. Plusieurs d'entre eux se sont présentés au collège trois ans avant l'élaboration de notre appel à projet. Comme expliqué ci-dessus, cet appel à projet servant à contrer ces multiples projets sur le privé. Nous sommes la première commune à avoir pris le taureau par les cornes. Manhay, Vielsalm, Gouvy, Bastogne, Marche, Nassogne, mais également des communes du Brabant Wallon et de Namur nous contactent pour connaître notre méthodologie. Ces communes reproduisent désormais notre démarche, elles ont compris qu'il s'agit du seul moyen de réguler l'arrivée massive de projets impactant leurs concitoyens. Notre programme de 2018 comportait un volet énergies renouvelables et la gestion de la problématique de l'éolien. Nous l'avons fait, au travers de notre cahier des charges qui minimise les impacts que vous auriez à subir sans lui.

Nous ne sommes pas restés la tête dans le sable et sommes précurseurs dans le domaine. Partout, des recours au conseil d'état sont tentés, avec des résultats décevants et aléatoires. Le seul gain à espérer est le retrait de l'une ou l'autre éolienne sur le nombre initial. Et quelques années plus tard, l'opérateur introduit une demande d'extension de son parc, ce que lui accorde la R.W. sur base de l'exploitation maximal du gisement venteux. Le cadre de référence y accorde un vif intérêt et le préconise. C'est malheureusement ce qui arriverait sur les terrains privés à Mabompré, si l'opérateur introduisait une telle demande pour relier ses 2 parcs (7+3) dans quelques années. Nous risquerions alors de nous retrouver avec un giga parc, ces opérateurs possédant déjà des conventions de droit de superficie avec les privés sur les terrains nécessaires à leur extension. C'est face à ce genre de danger que nous nous exposerions avec ce type de démarche ! Sur nos biens publics, pas d'extension possible sans notre accord.

Ce qui se dit : « L'éolien est un business. », « Les opérateurs s'enrichissent sur notre dos, grâce aux certificats verts que nous,

les citoyens, payons ! »

Ce qu'il faut savoir : C'est vrai ! Le coût du plan wallon en termes de certificats verts pour l'électricité est estimé à 575 millions d'euros (source : L'Echo), juste pour l'année 2018 ! C'est pourquoi nous avons mis en place une stratégie pour que cet argent revienne aux citoyens. La mise en concurrence des opérateurs, par notre appel à projet, engendrera des loyers de superficie conséquents ! Cet argent sera intégré dans le budget communal et vous sera ristourné. Sous quelle forme, me direz-vous ? Amélioration ou mise en place de nouveaux services, constructions, aménagements de vos espaces de vie, etc. Vous serez donc les bénéficiaires. Pour nous, il ne pouvait en être autrement car c'est vous qui, en plus de payer la note, subirez également les impacts.

Ce qui se dit : « Rien ne garantit le démantèlement. », « Ce sont des tonnes et des tonnes de béton que laissent les opérateurs dans le sol. », « En cas de faillite, le démantèlement revient au propriétaire de la parcelle. », « La garantie bancaire ne suffit pas à financer le démantèlement. »

Ce qu'il faut savoir : S'il est vrai que cette garantie bancaire ne suffit pas au démantèlement, la revente d'une éolienne obsolète au prix des matériaux qui la composent dépasse ce coût. Nous avons accordé une attention particulière à ce que les propriétés communales retrouvent leur état d'origine à la fin de vie de ces parcs. Tout devra partir, l'éolienne, son socle et tout l'équipement en sous-sol (câblage), même en cas de faillite ou de revente du parc à un autre opérateur moins scrupuleux. Les garanties nécessaires seront bloquées, et ne pourront servir qu'à cet usage ! Hors de question qu'un opérateur laisse ce genre de cadeau empoisonné à nos enfants !

Nous n'avons jamais été demandeurs d'éoliennes sur notre commune. Mais nous sommes partis d'un constat avec 2 données :

1°. Dès 2015, plusieurs opérateurs nous ont présenté des projets, pour lesquels ils avaient obtenu les droits fonciers sur parcelles privées.

2°. La Région Wallonne est souveraine pour la délivrance du permis de construction et d'exploitation, selon les directives de son cadre de référence en matière d'implantation d'éoliennes. Par un effet de cascade, elle nous impose les promesses qu'elle s'est engagée à honorer vis-à-vis de l'Europe.

Alors, nous nous devions d'être réactifs. Le plus simple, et assurément le plus populiste, aurait été de ne mettre en avant que la seule responsabilité de la Région Wallonne, de dire que la commune est contre puis d'attendre l'issue du dossier. Nous avons décidé d'en faire plus pour la défense de vos intérêts et de notre région. Nous avons endossé les responsabilités pour lesquelles vous nous avez élus.

Oui, il y aura des éoliennes, mais moins et plus éloignées de vos maisons. Une simple projection, avec et sans notre démarche sur les biens publics nous donne :

- A Mabompé :
  - Projet sur privé : 10 éoliennes (avec forte probabilité d'extension)

    Distance : 720m de vos habitations (400m si isolées)
  - Projet public : 5 à 7 éoliennes (Pas d'extension)

    Distance : plus de 1000m
- En Cedrogne :
  - Sans projet public : Si nous n'avions pu sensibiliser le CPAS de Bruges

    à notre démarche, celui-ci nous confirme avoir eu des contacts avec des opérateurs éoliens. Et qu'il envisageait de conclure des droits de superficie pour l'implantation d'éoliennes sur leurs propriétés (830Ha), avec un maximum de machines (capacité : plus de 15) pour plus de rentabilité et des distances plus courtes avec vos habitations. Il n'aurait été soumis qu'aux seules directives du cadre de référence de la R.W.

    La Sofico (gestionnaire autoroutier) prévoit un parc de 3 éoliennes qui se situeraient au niveau de l'aire des Nutons. (Distance : +/- 600m, avec probabilité d'extension)
  - Projet public : un maximum de 10 éoliennes (Pas d'extension)

    Distance : plus de 1000m de vos habitations

Nous avons mis en avant la défense de l'intérêt public ! Je reste persuadé que c'est pour ce genre d'action que nous faisons de la politique à notre niveau communal. Pas de populisme, pas d'intérêt privé, mais des actions parfois difficiles à concevoir et donc impopulaires auprès de certains d'entre vous, mais nécessaires pour éviter l'arrivée anarchique de cette production d'énergie qui nous est imposée ! C'est cela que certains omettront de vous faire savoir dans leurs publications, ne soyez pas dupes… Dans le contexte du projet sur les parcelles communales, un comité de pilotage sera bientôt mis sur pied. Il aura un rôle consultatif et informatif, se réunira tous les 3-4 mois, sera composé de mandataires communaux, de représentants de l'opérateur et les citoyens seront invités à s'y inscrire lors de la Réunion d'Information Préalable (RIP) qui se tiendra dans quelques semaines, et à laquelle vous serez conviés. Ainsi, les personnes participantes pourront remonter les questions et interrogations des riverains, et donner ensuite un retour vers les citoyens. Les débats viseront le planning du projet, ses impacts, les techniques utilisées et la communication.

Vous avez droit à toute l'information exacte concernant ce dossier, sans détour. Si vous désirez avoir plus de détails, je me tiens à votre disposition pour vous recevoir et peaufiner ces explications. N'hésitez pas, je répondrai à vos questions et pourrai détailler les aspects qu'il vous plaira.

Pour le Collège,
Phillippe Cara - Echevin

AVIS À LA POPULATION

Prochain bulletin communal

Début décembre 2020.

Date de délai de remise des articles : 16/11/2020.

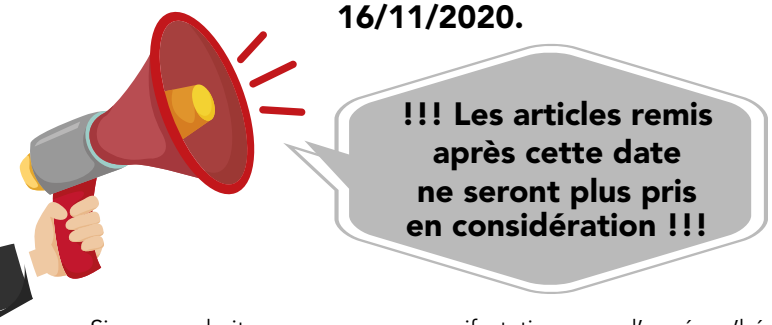

Vous pouvez dès à présent envoyer vos articles RELUS ET CORRIGÉS sous format WORD uniquement (pas d'affiches !), auprès de l'Administration Communale de Houffalize à Florence CAPRASSE – florence.caprasse@houffalize.be

Remarques : le nombre de pages du bulletin étant limité, nous ne pouvons répondre favorablement aux demandes de réservation d'emplacement dans le bulletin communal. De plus, seuls les articles en lien direct avec notre commune pourront être diffusés.

Si vous souhaitez annoncer vos manifestations pour l'année, n'hésitez pas à nous en faire part, nous nous ferons un plaisir de les ajouter au calendrier des festivités et d'en faire la publicité au sein du bulletin communal, sur le site internet et sur la page Facebook. Pour plus de facilité, nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous et nous le renvoyer via courrier ordinaire :

Administration communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n°1 6660 Houffalize ou via courriel florence.caprasse@houffalize.be

Pour les activités des mois de janvier, février et mars 2021, le document doit nous être retourné pour le 16 novembre 2020.

Nom du groupement ; adresse mail et numéro de téléphone du responsable	Type de manifestations	Date de la manifestation	Heure de la manifestation	Lieu de la manifestation

Vos coordonnées seront strictement utilisées dans le cadre du présent objet et ne seront en aucun cas diffusées à des tiers.

Urbanisme

PRIMES COMMUNALES

	Délai d'introduction du dossier endéans les :	Montant
Acquisition/ Construction	**12 mois** suivant **l'acquisition** ou la **1ère domiciliation**	**500€**
Capteurs solaires thermiques	**12 mois** suivant la date de **facturation** des travaux	**250€**
Panneaux photovoltaïques	**12 mois** suivant la date de **facturation** des travaux	**250€**

Retrouvez auprès du **SERVICE URBANISME** de notre administration tous les renseignements, règlements et formulaires relatifs à ces primes, ainsi qu'à celles mises en place par le département du logement et de l'énergie du Service Public de Wallonie, et de la Province du Luxembourg.

RAPPEL

Le Règlement Communal d'Urbanisme précise les gammes de couleurs à employer pour l'enduit traditionnel ou le badigeon des bâtiments, à savoir :

« …Des revêtements rapportés

- *Soit l'enduit traditionnel dans la gamme de couleurs de blanc cassé de gris et de texture talochée ou grattée ;*
- *Soit le badigeon dans la gamme de blanc cassé de gris appliqué sur un des matériaux apparents précités ou sur maçonnerie de briques ou de matériaux contemporains…. »*

Toute autre couleur reste interdite sur le territoire de la Commune.

Aucun argument de comparaison avec des tons utilisés mais non autorisés sur d'autres bâtiments ne sera évidemment justifiable. Donc la MISE EN ŒUVRE d'un permis obtenu doit être CONCORDANTE au PERMIS DELIVRE.

Cette remarque est d'autant plus importante que lors de la délivrance des rôles de notaire (document nécessaire en cas de vente d'un bien foncier) il est régulièrement demandé si le bâtiment correspond au permis délivré si ce dernier était nécessaire.

ATTENTION :

Le Collège communal rappelle avec insistance la nécessité conformément à la législation d'obtenir préalablement un permis d'urbanisme voire également un permis d'environnement préalablement à tout commencement de travaux tels que précisés au Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine et au Décret relatif au permis d'environnement. Il est impossible de reprendre une liste exhaustive des projets soumis à autorisation. C'est pourquoi nous vous invitons à prendre contact avec notre SERVICE URBANISME.

Le service de l'urbanisme sera accessible au public tous les jours sauf le mardi après-midi et le vendredi toute la journée.

- **Pour les anciennes communes de Mabompré, Nadrin & Wibrin - 061/28.00.56**
- **Pour les anciennes communes de Houffalize, Mont & Tavigny - 061/28.00.58**
- **Pour les anciennes communes de Tailles - 061/28.00.57**

COVID 19

Le Gouvernement fédéral a accordé à chaque CPAS du pays, un subside substantiel destiné à venir en aide à toute personne se trouvant dans une situation sociale difficile ayant perdu une partie de ses revenus et/ou de son pouvoir d'achat suite à la crise sanitaire.
Si tel est votre cas, n'hésitez pas, faites-le nous savoir !
Grâce à cette enveloppe, le Conseil de l'Action sociale a décidé d'accorder à chaque ménage concerné de la commune, **une prime « rentrée 2020 - frais scolaires »** pour chaque enfant des familles concernées de :

- **100€ pour chaque enfant de l'enseignement fondamental**
- **200€ pour chaque enfant de l'enseignement secondaire**
- **300€pour les étudiants de l'enseignement supérieur**

A côté de cette décision de principe, nous pouvons également et **notamment** intervenir dans les domaines suivants:

- **Aides au logement y compris les charges locatives** (loyers impayés, combustibles, électricité, eau, réduction de votre consommation énergétique ...)
- **Aides en matière de santé** (hospitalisations, ambulances, frais pharmaceutiques, frais paramédicaux ...)
- **Factures, assurances ou frais professionnels impayés du fait d'une diminution de vos ressources**
- **Aides complémentaires dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile** (frais de transport scolaire, logopédie, cantines scolaires, langes, lait en poudre ...)
- **Aides au soutien numérique pour favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux, le soutien scolaire** (achat d'ordinateur, de tablette, abonnements téléphone, GSM, internet, abonnement à des exercices scolaires en ligne ...)
- ...

Concerné(e)(s)?
Notre service social est à votre disposition en toute discrétion et avec un strict respect du secret professionnel - Permanence les lundis, mardis, jeudis et vendredis au CPAS, Place Roi Albert, 2 -6660 HOUFFALIZE ou sur rendez-vous au bureau ou, au besoin, à votre domicile.
Pour le Conseil de l'Action sociale,

Françoise CAPRASSE — Catherine FETTEN
Directrice générale — Présidente

CHASSES / BATTUES / ... AUTOMNE 2020

Communes	Lieux-dits	Dates	Chasseurs
Nadrin	Filly-Mormont-Nadrin	04/10/2020,14/10/2020 18/11/2020 16/12/2020	Moschetti Vito
Nadrin	Nadrin le Hérou Depuis la chapelle St-Gotte de Bérismenil Ooz'Dière, Essleure, Les Ondes, Le Hérou, Cresse Ste-Margueritte, Halleux jusque la route qui vient de Filly et jusqu'au barrage de Nisramont dans les versants de l'Ourthe	25/12/2020 22/11/2020 27/12/2020	Dethor Jean-Pol
Nadrin	Nadrinmont	Affût du 15/07/2020 au 31/12/2020	Mawet Joseph
Nadrin	Ollomont-Filly	02/10/2020	du Monceau Evelyn
Wibrin/Nadrin	Wibrin / Nadrin	10/10/2020, 31/10/2020 21/11/2020 04/12/2020, 19/12/2020	Oudaert Jean-Marie
Wibrin/Mont	Achouffe / Wibrin / Mont	02/10/2020, 30/10/2020 27/11/2020 28/12/2020	Mathurin Georges
Wibrin	Mormont	08/11/2020, 15/11/2020 05/12/2020, 15/12/2020	de Montjoye Hervé
Wibrin	Wibrin	10/10/2020, 31/10/2020 21/11/2020 04/12/2020, 19/12/2020	Oudaert Jean-Marie
Wibrin	Achouffe Sud	21/11/2020	Collin Hugues
Tavigny	Tavigny	25/10/2020 22/11/2020 26/12/2020	Van de Put Herve
Mont	Sommerain et Dinez	01/10/2020, 17/10/2020 11/11/2020 05/12/2020, 29/12/2020	Deumer Bernard
Mont	Sommerain – Cedrogne Est – Dinez	14/11/2020	Deumer Bernard
Mont	Mont / Forrire	17/10/2020	Rodeyns Pascal Moyse Michel
Mont	Pont de Mont	13/10/2020 25/11/2020 16/12/2020	Jacques Thierry
Mont	Taverneux Forêt, Brisy, Ermitage	10/10/2020, 31/10/2020 28/11/2020 + tous les WE et jours fériés	André Jean-Claude

Communes	Lieux-dits	Dates	Chasseurs
Mont	Séronval, Hazi, Longue Virée, Achouffe, Parc Lambin	04/10/2020 1/11/2020, 14/11/2020 13/12/2020	Stoffen Jean-Marie
Les Tailles	Chabrehez – Bois St-Jean	21/10/2020 07/11/2020, 25/11/2020 12/12/2020, 26/12/2020	D'Asprémont Lynden Geoffroy
Les Tailles	Cedrogne Ouest et les Tailles	11/10/2020 22/11/2020 08/12/2020 27/12/2020	Deumer Bernard
Les Tailles	Cedrogne Ouest et Est CPAS de Bruges	22/10/2020 15/12/2020	Deumer Bernard
Houffalize/ Mabompré	Houffalize / Engreux	01/10/2020	Collette Patrice
Mabompré	Mabompré / Wicourt	11/10/2020 15/11/2020	Collette Patrice
Mabompré	Mabompré / Engreux	08/11/2020, 30/11/2020 12/12/2020	Collette Patrice
Mabompré/ Houffalize	Mabompré / Houffalize / Engreux	17/10/2020 21/11/2020	Collette Patrice
Mabompré/ Houffalize	Engreux / Houffalize	24/10/2020	Collette Patrice
Mabompré	Engreux	18/10/2020 11/11/2020, 21/11/2020, 22/11/2020 20/12/2020	Rodeyns Pascal Moyse Michel
Mabompré	Mabompré (Ouest E25), Vellereux, Compogne (Est), Engreux pie	01/10 28-29-30/12/2020 + Tous les samedis et dimanches d'octobre, novembre et décembre 2020 + janvier 2021	Lamborelle Albert
Mabompré	Bonnerue	10/10/2020 31/10/2020 28/11/2020 19/12/2020	Hellings Tony
Bérismenil	Bérismenil	09/10/2020, 23/10/2020 05/11/2020, 30/11/2020 14/12/2020, 23/12/2020	Damoiseaux Michel
Tavigny	Boeur	10/10/2020 28/11/2020	Cherain Fabrice
Tavigny	Bois de Boeur	10/10/2020 28/11/2020	Dumont René
Tavigny	Tavigny	16/10/2020, 30/10/2020 01/11/2020, 27/11/2020	Asbl Chasse de Tavigny

Cette liste non exhaustive est communiquée à titre informel sous réserve de modifications et n'engage pas la Commune

COMMERCE ÉQUITABLE

APPEL À INITIATIVES - SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE DU 7 AU 17 OCTOBRE 2020 - 9ÈME ÉDITION

Plateforme Commerce Equitable en Province de Luxembourg

La semaine du commerce équitable est une campagne nationale du Trade for Development Centre qui braque les projecteurs sur le commerce équitable partout en Belgique.

La Plateforme du Commerce Équitable en Province de Luxembourg propose depuis 2012 de mettre en lumière toutes les initiatives qui, de manière plus générale, encouragent et font la promotion d'une consommation responsable et solidaire sur tout le territoire luxembourgeois.

Cet appel à initiatives est l'occasion de montrer que la solidarité est une réalité déjà à l'œuvre en province de Luxembourg et que chacun peut rejoindre le mouvement. Les actions de sensibilisation que vous proposez visent à mieux comprendre comment fonctionne le monde et comment agir.

Chaque être humain a droit à vivre dignement dans un environnement préservé. Notre nourriture, nos vêtements et les produits de notre quotidien viennent du monde entier.

Nos choix de consommation ont un impact bien au-delà de nos frontières, la solidarité n'a de sens que si elle est globale. La restreindre à un territoire, à un pays ne ferait qu'alimenter les clivages et le repli sur soi.

Environnement, alimentation, commerce, santé, pauvreté… Le commerce équitable constitue une réponse à ces défis.

Débat, atelier, jeu, quizz, webinaire, conférence en ligne, spectacle en petit comité… Soyez créatifs et imaginatifs !

Avec la situation actuelle de pandémie du Covid-19, la semaine du commerce équitable risque d'être un peu différente cette année, il faudra sans doute concevoir des événements permettant le respect des gestes barrières et de distanciation sociale. **Mais c'est aussi plus que jamais le moment de rappeler l'importance de la solidarité Nord-Sud.**

POURQUOI PARTICIPER ?

- Pour rendre visible votre structure et promouvoir les valeurs de solidarité que vous défendez
- Pour créer du lien entre les acteurs de votre territoire
- Pour dynamiser votre territoire
- Pour conscientiser les citoyens de votre territoire et agrandir la communauté des ConsomActeurs responsables

POUR QUI ?

Cet appel à initiatives est ouvert à tous : associations, écoles, communes, commerces, entreprises, citoyens… situés en province de Luxembourg et qui défendent les valeurs du commerce équitable.

CE QUE NOUS OFFRONS :

Tous les projets retenus seront rassemblés dans une brochure en ligne et bénéficieront d'une campagne de communication commune.

BESOIN D'INSPIRATION ?

Vous trouverez les 80 idées originales proposées lors de l'édition 2019 à cette adresse : https://www.luxembourgequitable.be/semaine-du-commerce-equitable-2019/

COMMENT PROCEDER ?

Pour participer, il suffit de remplir le formulaire d'inscription téléchargeable sur le site www.luxembourgequitable.be et de le renvoyer complété p**our le 7 septembre 2020** à l'adresse : info@luxembourgequitable.be.

Pour toute information complémentaire:
> info@luxembourgequitable.be
> www.luxembourgequitable.be

Les membres de la Plateforme du Commerce Equitable: Province de Luxembourg, CNCD-11.11.11, Halle de Han, Mouvement d'Action Paysanne (MAP), Oxfam-Magasins du monde.

ENERGIE

Quickscan : enfin, un outil énergétique simple à utiliser !

QUICKSCAN

Le SPW Energie met à disposition des citoyens l'outil Quickscan pour leur permettre d'estimer, directement en ligne, le potentiel énergétique de leur habitation.

Pour atteindre les objectifs de la stratégie de rénovation énergétique en Wallonie, l'outil Quickscan permet à tout un chacun d'évaluer l'ampleur et de prioriser les travaux énergétiques de son logement. En quelques clics, et sans nécessiter l'intervention d'un professionnel, Quickscan s'utilise gratuitement en ligne, sous le couvert de l'anonymat, à l'adresse www.monquickscan.be.

L'outil fournit les liens et adresses utiles pour entamer un projet de rénovation, donne des recommandations, et évalue les travaux qui seront à prévoir pour atteindre, au minimum, un label de performance énergétique A (cfr. Label énergétique octroyé à l'issue de la procédure de certification des bâtiments résidentiels wallons).

Les Guichets Energie Wallonie se tiennent à votre disposition pour vous assister dans vos démarches en ligne. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'un de nos consultants !

QUICKSCAN est indicatif et ne remplace pas un certificat PEB ni un audit Logement !

NIGHT COOLING... COOL !

La ventilation intensive de nuit est un bon moyen pour assurer le confort en été sans recourir à la climatisation.

Permanences

LIBRAMONT

• GRAND'RUE 1, B-6800 LIBRAMONT
Tel : 061/620.160 / guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous
http://energie.wallonie.be

PERMANENCES À :

- BASTOGNE : 1er jeudi (13h30-17h) et 3ème jeudi (15h-19h)
- NEUFCHÂTEAU : 1er et 3ème mercredis (13h30-16h30)
- VIELSALM : jeudis jours de marché (9h30-12h)
- HOUFFALIZE : 2ème jeudi (13h30-16h30)
- MARTELANGE (Guichet d'Arlon) : 2ème jeudi (1h5-18h)
- WELLIN : 2ème mercredi (14h-17h)
- BOUILLON : 4ème jeudi (13h-16h)
- BIÈVRE : 4ème jeudi (9h-12h)

PRIME HABITATION : NOUVEAUTÉS ET DÉTAILS PRATIQUES

La prime Habitation est entrée en vigueur en Wallonie le 1er juin 2019. Avec ce système, une cohérence technique au niveau de la rénovation et de la synergie dans les travaux : énergie, salubrité et sécurité sont évaluées en même temps.

Avec ce nouveau système, quelques nouveautés :

1. Les bâtiments doivent, préalablement aux travaux (rénovation ou transformation), être analysés par un **auditeur agréé par la Wallonie** (https://energie.wallonie.be). L'audit logement est payant mais il donne droit à une prime dont le montant dépend des revenus.
2. Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur enregistrés à la Banque Carrefour des Entreprises (**les travaux effectués soi-même ne donnent plus droit à une prime**). Certains accès au métier sont parfois nécessaires également.
3. Le montant des primes est calculé en fonction de la catégorie des revenus du ménage (du demandeur) et, au niveau des travaux d'économie d'énergie, des **kWh économisés** par amélioration.
4. Certains isolants donnent droit à une majoration de 25% de la prime, pour autant qu'ils soient biosourcés à **hauteur de minimum 70%**.

...et des nouvelles conditions d'éligibilité :

5. Les **bâtiments existants de plus de 15 ans** (et non plus seulement les logements de 20 ans) pour autant que, après travaux, le bâtiment soit affecté à un usage résidentiel.
6. Toute **personne physique** (pas les personnes morales), peu importe son niveau de revenu (**plus de plafond supérieur de revenus**).
7. **Un logement, ou un bâtiment, même s'il est divisé en plusieurs logements**, pour autant que, chaque logement, après travaux, réponde aux conditions d'éligibilité.
8. **Les propriétaires-bailleurs**, pour autant qu'ils s'engagent à respecter la grille indicative des loyers. Faites le test : https://loyerswallonie.be/

L'ordre des travaux sera organisé dans l'audit par « bouquet ». L'ordre et les recommandations de l'auditeur devront être respectés pour que les primes puissent être libérées. Le bouquet de priorité 1 reprend l'ensemble des travaux obligatoires, typiquement : étanchéité du toit, mérule, électricité, gaz et/ou stabilité du logement. Les bouquets 2 et suivants, reprendront les travaux à effectuer sur l'enveloppe (de paire avec les travaux induits) qui auront pour effet de diminuer les besoins énergétiques nets du logement *.

** Les besoins nets en énergie représentent l'énergie que les systèmes de chauffage doivent fournir à l'ambiance pour compenser les déperditions thermiques en hiver tout en assurant la température intérieure définie (température de consigne).*

RÉNOPACK : DISPENSE DE L'AUDIT PRÉALABLE POUR CERTAINS TRAVAUX

Vous prévoyez des **travaux de toiture (assainissement et/ou isolation) ou d'électricité ?**

→ Financez vos travaux par un Rénopack (prêt 0% proposé par la Wallonie) pour bénéficier des primes tout en étant dispensé de l'audit préalable.

LE DÉ-CONFINEMENT DES GUICHETS ENERGIE WALLONIE EST LANCÉ !

Bonne nouvelle ! Le bureau de Libramont à nouveau prêts à vous accueillir. Due à la pandémie liée au Covid-19, les Guichets Energie Wallonie avaient dû fermer leur accès au public.

D'ordre général, il est demandé aux personnes de privilégier les contacts par téléphone et/ou par mail.

Si une rencontre au bureau s'avère incontournable, celle-ci se prépare :

1. **Prendre un rendez-vous préalablement à votre visite** par téléphone ou par mail;
2. Porter un masque et utiliser le gel hydroalcoolique prévu à cet effet ;
3. S'inscrire dans le registre des entrées et sorties qui se trouve à l'entrée du hall de la Province de Luxembourg (au rez-de-chaussée) ;
4. Les rendez-vous sont limités à ½ heure et à 2 personne/rdv
5. Ciblez les documents qui se réfèrent à votre demande : Certificat PEB, Déclaration PEB simplifiée, demande de primes, réglementation, devis, documentation technique, audit PAE/Logement, plans, factures d'énergie, …

La reprise de nos permanences décentralisées est actuellement en cours d'examen par les différentes Administrations communales. Une annonce sera faite prochainement sur le site de la commune ainsi que sur https://energie.wallonie.be

Wallonie | énergie wallonie

Rénopack-Rénoprêt : des prêts à taux 0

COMMENT FINANCER VOTRE PROJET DE RÉNOVATION ?

Avec les aides-primes, prêts- de la Wallonie c'est possible !

Au-delà des petits gestes et des petits investissements, il est souvent nécessaire de réaliser des travaux d'une certaine ampleur pour améliorer, de manière structurelle, les performances énergétiques de votre logement.

Que vous soyez propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou copropriétaire, des solutions existent pour entreprendre, dès maintenant, vos travaux de rénovation !

Changement de châssis, remplacement de chaudière, isolation….. ; c'est par milliers d'euros que se chiffrent alors les devis et il n'est pas toujours aisé pour un ménage de dégager cet argent.

La Wallonie a développé, via la Société Wallonne du Crédit Social (SWCS) et le Fonds du Logement, **le prêt à taux réduit ou au taux zéro** qui est accessible à 80 % des ménages wallons. Ce prêt permet d'investir dans de nombreux travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements.

Sous certaines conditions, le prêt peut atteindre jusqu'à **60.000 €**, le remboursement par mensualité est étalé sur une période de maximum **30 ans** (en fonction des revenus du ménage et du projet).

Que vous financiez vous-même vos travaux ou que vous optiez pour un prêt à taux zéro, vous pourrez bénéficier des primes Habitation pour de nombreux travaux. Plus d'information disponible sur **primeshabitation.wallonie.be** ou auprès du **Guichet Energie Wallonie de Libramont** (061/620160)

Pour plus de renseignements en province de Luxembourg, vous pouvez contacter

ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT
COUTE AUSSI DE L'ARGENT

Province de Luxembourg	Famenne-Energie
Grand rue 1	Rue Saint Laurent 14
6800 Libramont	6900 Marche en Famenne
063/212661	084/244881
ecopack@province.luxembourg.be	info@famenne-energie.be

Crédit Social du Luxembourg	La Terrienne du Luxembourg
Rue Général Molitor 22	Rue Porte Haute 21
6700 Arlon	6900 Marche en Famenne
063/232674	084/322102
v.pypaert@creditsocial-lux.be	Terlux1307@gmail.com

PROGRAMME

SPECTACLES

ANIMATIONS – ATELIERS CREATIFS

EXPOSITIONS – PARADE DE MARIONNETTES

SPECTACLES

(SOUS RESERVES DE CHANGEMENTS DE DERNIERE MINUTE)

VISUAL SHOW Spectacle sans parole / compréhensible aux non francophones

En cas de pluie : les spectacles de rue seront déménagés sous abris (infos à l'accueil)

C HOUTOPIA — 1

Au Bois dormant

LES ILLUSTRES ENFANTS JUSTE (F)

POUR TOUS (+ 5 ANS) – 50 min.

Il était une fois, une reine et puis un roi qui disaient chaque jour, malgré tout leur amour : « Nous n'avons pas d'enfant, comme c'est bien embêtant. Si seulement, si seulement ! »... Théâtre de marionnettes dans une armoire, avec musique médiévale et petit orgue sur les genoux.

SA 20h

VAYAMUNDO — 2

Baby Macbeth

COMPAGNIE GARE CENTRALE (B)

POUR PETITS DE 1 A 3 ANS – 25 min.

Une libre interprétation inspirée des tragédies, des comédies et de l'univers de Shakespeare, un spectacle en vieil anglais pour les bébés et leur famille. Les adultes y retrouvent les intrigues shakespeariennes tandis que les enfants, vierges de tout cliché, plongent dans un spectacle à la fois narratif, ludique, poétique et musical.

DI 9h30 – 11h

SUR RESERVATION 084 31 19 46

E EGLISE — 3

Bilboké

COMPAGNIE ARESKI (F)

POUR TOUS (+ 4 ANS) – 20 min.

Un grand cœur qui bat au fond d'un petit homme qui perd la tête pour un bilboquet... qui perd lui aussi un peu la boule ! Deux personnages aussi différents que semblables, des envolées, des sautes d'humeur et un brin de fantaisie pour l'histoire d'un grand amour.

SA 16h45

DI 14h – 15h30

B PLAINE — 4

Cendrillon

SCOPITONE & Cie (F)

POUR TOUS (+ 5 ANS) – 20 min.

Savon noir, eau de javel ou vinaigre blanc, Cendrillon compte autant de produits ménagers que de tâches à effectuer dans son nouveau foyer. Elle aimerait tellement que sa vie brille autant que l'argenterie de sa belle famille. Heureusement, sa marraine, la fée du logis, va lui permettre de réaliser enfin son rêve...

SA

DI 14h30 – 15h45 17h

D ESPLANADE — 5

Le Cyclo théâtre

CLAIR DE LUNE THEATRE (B)

POUR TOUS (+ 3 ANS) – 5 min.

Un voyage surréaliste de quelques minutes dans le décor somptueux d'un grand théâtre. Une façon inattendue et originale de proposer au public la vraie histoire de « La Princesse et le crapaud » en version théâtre d'ombres.

SA

DI dès 14h

D ESPLANADE — 6

Le Musée des Monstres Sacrés du Rock

LES ROTULES EFFRENEES (B / F)

POUR TOUS (+ 7 ANS) – 30 min.

Deux frères déjantés, Rock et Billy, revisitent l'Histoire du Rock, et font revivre des anecdotes historiques devenues légendes. Entourés d'objets farfelus et de marionnettes à l'effigie des plus grands rockeurs morts, le public familial redécouvre les mythes fondateurs du rock de façon décalée.

SA

DI dès 13h45

C HOUTOPIA — 7

Les Affreux

THEATRE DES 4 MAINS (B)

POUR TOUS (+ 3 ANS) – 50 min.

Les Affreux sont voisins, ils ont tout pour être heureux, un bel appartement, un joli jardin aux roses délicates, des oiseaux siffleurs de bonheur et pourtant ... et pourtant rien ne va ! Ils se détestent, s'insupportent et ne vivent que pour empoisonner la vie de l'autre alors qu'ils ne se sont jamais parlé !

DI 14h30

G HALLES — 8

Little boy

The King of harmonica

COMPAGNIE LA MALETTE (F / ROU)

POUR TOUS (+ 3 ANS) – 5 min.

Une fable musicale inspirée par le blues du Mississipi, un univers miniature de marécage peuplé de personnages humoristiques. Little Boy, petite forme marionnettique, réincarne l'esprit du blues.

SA

DI dès 13h45

E EGLISE — 9

Millefeuilles

COMPAGNIE ARESKI (F)

POUR TOUS (+ 6 ANS) – 20 min.

Un univers en noir et blanc, de la vieillesse à la venue au monde. Munis d'une lampe de poche, les spectateurs sont invités à explorer un espace dans la pénombre. Au gré des faisceaux lumineux tout un monde de papier se dévoile, des silhouettes apparaissent en quête de mouvement, évoquant des trajectoires de vie rêvée, précieuse ou anodine.

SA 14h – 15h15

DI 16h45

C HOUTOPIA — 10

MythWomen

LA Cie ARTS NOMADES (B)

POUR TOUS (+ 8 ANS) – 50 min.

Une mère et son fils sont attablé.e.s dans la cuisine : scène banale du quotidien. A ce petit détail près que flotte dans la pièce l'imagination débordante de l'ado maladroit qui s'est mis en tête de raconter la mythologie grecque sur sa chaine YouTube. Son parcours de YouTubeur le confronte très vite à l'écart entre les mythes qu'il explore et la situation de sa mère.

SA 15h

Ombre à jeux

D ESPLANADE — 11

LES Z'ATELIERS (Houffalize) – 10 min.

DI 13h

Une poignée d'enfants partagent leur univers de rêves et de contes enchantés par la technique (découverte en stage) du théâtre d'ombres…

Peurs invisibles

A C. SPORTIF — 12

LES ZERKIENS (B)
POUR TOUS (+ 5 ANS) – 50 min.

SA 16h

DI 16h30

« Quand vient l'orage… » *: Marie a peur du noir et Bigoudi de l'aspirateur… Une journée comme les autres laisse place à une nuit mouvementée : un orage éclate, et les peurs de chacun se propagent.* ***« D'étranges amis »*** *: Dans la forêt, un château… Dans ce château, des couloirs, des portes… Un monde qui oscille entre l'étrange et le quotidien*

Room Service

C HOUTOPIA — 13

Cie O'QUEL DOMMAGE (B)
POUR TOUS (+ 9 ANS) – 30 min.

DI 14h – 15h30

Room Service est une saynète bouffonne dans laquelle on assiste au détournement d'activités quotidiennes liées à la maternité et des stéréotypes des relations maman-bébé. Cruauté et perversion sont au rendez-vous. Le bébé, marionnette à tête et à mains humaines créant un personnage absurdement comique, subit les caprices incohérents d'une mère épuisée.

DEAMBULATIONS

À Geri

F — 14

THEATRE DES TRAVAUX ET DES JOURS (B)

SA 15h

Geri est une personne à risques. Sa respiration lente cachée derrière son masque donne la cadence de ses pas. Mais Geri n'a pas donné son dernier souffle… du haut de ses 82 ans, il décide de s'échapper de sa maison de repos et de s'offrir un bon bain de foule !

Boniment

F — 15

MIROIR VAGABOND (Houffalize)

SA DI dès 13h15

Oyez ! Oyez ! Avec leur petit boniment, ils sont là pour vous diriger, vous conseiller et peut-être vous dérouter…Suivez ces guides facétieux !

Sirènes à l'horizon !

F — 16

COMPAGNIE SCRABOUTCHA (B)

DI 15h

Tout le monde le sait, les mers regorgent de mystères et de créatures fantasmagoriques… mais qui aurait cru en rencontrer sur terre ? Deux sirènes viennent vous accoster… naufragées des temps modernes, quel regard poseront-elles sur nos vies atmosphériques ?

MANEGE THEATRE

On met les voiles !

F PLACE — 17

COLLECTIF LA VOUTE NOMADE (F)
POUR TOUS – 4 X 20 min.

SA DI dès 13h45

À travers la musique et la danse, l'équipage de troubadours raconte le merveilleux de la vie sur terre en 4 épisodes. La grande fluidité de rotation du manège suspendu donne la sensation de naviguer. Un voyage dont on revient transformé.

PARADE

Grande parade des marionnettes

F PLACE — 18

MIDISTILFOUS (Houffalize)

SA 17h30

Moment familial et populaire où chacun est invité à rejoindre le groupe folklorique « Les Midistilfous » avec une marionnette en main, pour un petit tour du quartier… suivi d'un DRINK d'inauguration. Bienvenue à tous !

EXPOSITIONS

Album photos

F PLACE — 19

LES Z'ATELIERS / MIROIR VAGABOND

SA DI dès 12h30

Tout le site du Festival est décoré de 85 photos d'enfants avec leurs créations originales ainsi que plusieurs reproductions de dessins d'atelier inspirés du thème de la marionnette.

Marionnettes Chaussettes

EN VILLE — 20

LES Z'ATELIERS (Houffalize)

DU 7 AU 14/9

Dans les vitrines des commerces de la ville, rôdent de curieux animaux mythologiques… Ils sortent de l'imagination des écoliers de Houffalize. Partez à la recherche de ces 75 marionnettes très originales !

Millefeuilles

E ÉGLISE — 21

COMPAGNIE ARESKI (F)

SA DI dès 17h15

En dehors des heures de représentations, Millefeuilles est aussi une expo : Muni d'une lampe de poche, chacun va animer cet univers de papier en créant son propre théâtre d'ombres dans un temps suspendu entre l'enfance et le monde adulte.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

VAYAMUNDO 22

Ma tache

Cie O QUEL DOMMAGE (B)

EN SCOLAIRE (6 – 8 ANS) – 50 min. / SUR RESERVATION

De la lumière nait l'ombre… Aujourd'hui, le jour de son anniversaire, Rita est seule dans son appartement… Mais des événements bizarres vont se produire. Une autre personne s'invite à la fête.

G HALLES 23

Atelier créatif

MIROIR VAGABOND

SA DI dès 13h30

Prenez un moment pour bricoler en famille et créer votre propre marionnette avec trois bouts de ficelle !

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

	A CENTRE SPORTIF	B PETITE PLAINE	C HOUTOPIA	D ESPLANADE Z'ATELIERS	E CHAPITEAU EGLISE	F PLACE DE L'EGLISE	G SOUS LES HALLES
13h				6		15 17 19	8 23
14h		4		5 6	9	15 17 19	8 23
15h		4	10	5	9	14 15 19	8 23
16h	12			5	3	15 17 19	8 23
17h		4		5 6	21	15 17 18	23
18h				6	21	19	
20h			1			19	

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

13h				6 11		15 17 19	8 23
14h		4	13	5 6	3	15 17 19	8 23
15h		4	13	5 6	3	15 16 19	8 23
16h	12			5	9	15 17 19	8 23
17h		4		5 6	21	17 19	

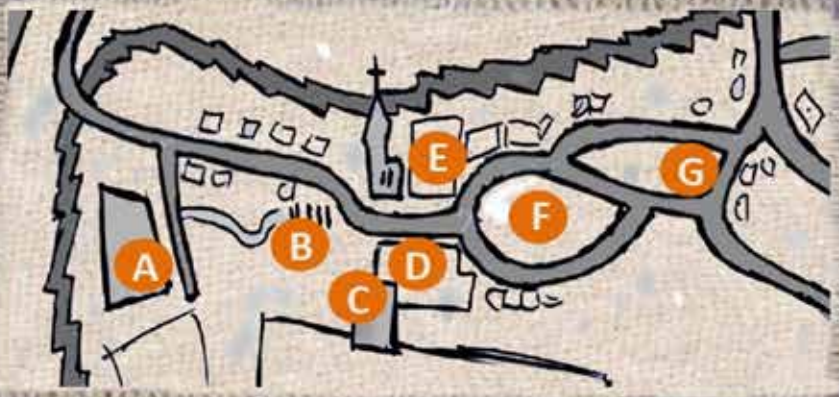

FESTIVAL GRATUIT

PRIX LIBRE :

Le prix libre, c'est tout simplement le modèle financier citoyen choisi par « l'utilisateur ». Il donne ce qu'il veut, ce qu'il peut, et ce qu'il pense que cela vaut et mérite. Nous passerons le chapeau après chaque spectacle. Cette démarche permet de soutenir « La culture pour TOUS ! »

RESTAURATION

- La guinguette vous désaltèrera de 13h à 22h sur la Place de l'Eglise.
- Nombreuses possibilités de restauration dans le centre de Houffalize.
- « Petits sucrés » : pause gourmande pour déguster les douceurs confectionnées à l'atelier « Bien être » de l'@rchipel.

MESURES COVID :

- RESERVATIONS OBLIGATOIRES

Places limitées : afin de contrôler le nombre de spectateurs pour chaque représentation, les spectacles sont accessibles uniquement sur présentation d'un ticket.

Ces tickets sont disponibles GRATUITEMENT au stand « ACCUEIL » le samedi et le dimanche dès 13h :

- Les tickets des représentations du samedi sont distribués le samedi
- Les tickets des représentations du dimanche sont distribués le dimanche.

PAS DE RESERVATION PAR TELEPHONE !!

- SPECTACLE « Baby Macbeth »

Dimanche 13/9 à Vayamundo,
Rue Ol fosse d'Outh, 1
pour enfants de 1 à 3 ans et leurs parents
Réservations au : 084 / 31 19 46

- PORT DU MASQUE

Sur tout le Festival :

- Gestes barrières en vigueur : distanciation sociale et port du masque
- Gel hydroalcoolique à l'entrée de chaque site de spectacle.

MIROIR VAGABOND - 084/ 31 19 46 - www.miroirvagabond.be
FESTIVAL DE LA MARIONNETTE DE HOUFFALIZE - COMMUNE DE HOUFFALIZE - www.houffalize.be

Avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service général de la création artistique

BULLETIN D'INFORMATION DU SERVICE CULTUREL DE LA COMMUNE DE HOUFFALIZE
JUIN 2020 – 12e ANNÉE – TRIMESTRIEL N° 46

9E FESTIVAL DE LA MARIONNETTE

SPECTACLES – EXPOSITIONS – ANIMATIONS – ATELIERS CREATIFS
FESTIVAL GRATUIT
Programme complet ci-joint

RAPPEL MESURES COVID-19 OBLIGATOIRES :
- PLACES LIMITEES / RESERVATION SUR PLACE :
Afin de contrôler le nombre de spectateurs pour chaque représentation, les spectacles sont accessibles uniquement sur présentation d'un ticket.
Ces tickets sont disponibles GRATUITEMENT au stand « ACCUEIL » le samedi et le dimanche dès 13h :
- Les tickets des représentations du samedi sont distribués le samedi
- Les tickets des représentations du dimanche sont distribués le dimanche.
PAS DE RESERVATION PAR TELEPHONE !!
- SPECTACLE « Baby Macbeth » : Dimanche 13/9 à Vayamundo, Rue Ol fosse d'Outh, 1
pour enfants de 1 à 3 ans et leurs parents - Réservations au : 084 / 31 19 46
- PORT DU MASQUE sur tout le Festival
- Gestes barrières + règlementation en vigueur au 11/9 : distanciation sociale et port du masque
- Gel hydroalcoolique à l'entrée de chaque site de spectacle.

CINE-CLUB

EGON SCHIELE
MARDI 27 OCTOBRE 2020 - 9H15

Biopic de Dieter Berner (Autriche 2017), avec Noah Saavedra, Maresi Riegner, Valerie Pachner (1h50)

Au début du XXe siècle, Egon Schiele est l'un des artistes les plus provocateurs de Vienne. Ses peintures radicales scandalisent la société viennoise tandis que les artistes audacieux comme Gustav Klimt les considèrent exceptionnelles. Egon Schiele, artiste prêt à dépasser sa propre douleur et à sacrifier l'amour et la vie pour son art guidé depuis toujours par son amour des femmes….

Houtopia, salle de cinéma, 17, place de l'église
A partir de 12 ans
ENTREE LIBRE

LA FERME D'EMILIE
VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020 - 20H

Film documentaire de Nathalie LAY (2019) (26 minutes)
Projection suivie d'un échange : « L'abattage de proximité : quelles perspectives en Wallonie ? » et d'une dégustation de produits locaux.
Sur les traces de leur père, Emilie et son frère Brian donnent tout pour produire la meilleure viande possible dans le respect du bien-être de leurs animaux et avec les ressources des terres de leur ferme... Jusqu'à ce projet du tout premier camion-abattoir mobile pour reprendre la main sur l'abattage et ancrer ainsi leurs valeurs dans le premier label éthique du bien-être animal en élevage...
PAF : 5€ - infos / réservations : ADL : 061/28.00.69 - 0497/52.00.69
Houtopia, salle de cinéma, 17, place de l'église

EXPOSITIONS

> contact Bibliothèque : 061 28 98 55 – www.houffatheque.be – jean.lambin@hotmail.com – Facebook : « Houffalivres »

HOUFFALIZE, BELLE & NATURELLE

Exposition de photographies

JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2020

Pour la 7e fois, la Commune de Houffalize a proposé un concours de photographies ouvert à tous. A découvrir dans cette exposition : l'ensemble des 200 photographies qui ont été proposées au jury : paysages de nature, souvenirs de fêtes commémoratives, petit patrimoine de nos villages, photos animalières, … Autant d'instantanés de Houffalize et la région sous l'objectif de photographes amateurs et passionnés ! Dix lauréats ont été sélectionnés cette année. Venez découvrir leurs clichés et savourez les qualités originales, artistiques et thématiques des 47 exposants !

Bibliothèque publique de Houffalize – Galerie Alta Falesia, 3, rue de Schaerbeek
Heures d'ouverture : lundi 17h > 18h30 – mardi 15h30 > 17h - samedi 10h > 12h - Entrée libre

JEAN POCHET, PEINTURES ET AQUARELLES

Exposition / vente / rétrospective

DU 26 SEPTEMBRE AU 28 NOVEMBRE 2020

Vernissage + drink : samedi 26 septembre de 10h à 12h à la Bibliothèque de Houffalize
Invitation cordiale à tous – verre de l'amitié – entrée libre
(Le vernissage sera organisé avec les règles en vigueur Covid-19 à cette date)

Fondateur du cercle culturel en 1980, puis de la Galerie « Alta falesia », Jean Pochet en sera le président jusqu'en 2005. Initiateur de «Achouffe, village des artistes », créateur du module «Le Grenier du peintre» à Houtopia, Jean Pochet met en place une multitude de projets artistiques à Houffalize pendant plus de 25 ans.
Mais Jean Pochet est aussi un peintre de talent : « Je pense qu'il comprend merveilleusement le côté magique de la nature. Le grandiose. L'imaginaire du peintre s'est empli du charme pénétrant des paysages de la région de Houffalize. Voilà pourquoi nous retrouvons dans son œuvre les qualités picturales de l'atmosphère, de la lumière et de la couleur. » (Pierre Chariot)
Infos pratiques / Vente / Catalogue de l'exposition : www.jeanpochet.com
Bibliothèque publique de Houffalize – Galerie Alta Falesia, 3, rue de Schaerbeek
Heures d'ouverture : lundi 17h > 18h30 – mardi 15h30 > 17h - samedi 10h > 12h - Entrée libre

JE SUIS… KINA

Arts plastiques, peintures, papier mâché

DU 12 DECEMBRE 2020 AU 13 FEVRIER 2021

Vernissage : Rencontre avec l'artiste + drink : samedi 12 décembre de 10h à 12h à la Bibliothèque de Houffalize
(Le vernissage sera organisé avec les règles en vigueur Covid-19 à cette date)
Kina est une artiste liégeoise qui a fait ses humanités artistiques à Saint Luc puis s'est dirigée vers des études d'éducateur spécialisé. Elle travaille depuis 27 ans en psychiatrie. Touchée par le regard des singes, sensibilisée par leur condition actuelle, « Je suis » est le thème de sa nouvelle série de peintures.
« Je suis une amoureuse des singes…
Je suis en voie de disparition…
Je suis en recherche d'un nouveau foyer ... »
Bibliothèque publique de Houffalize – Galerie Alta Falesia, 3, rue de Schaerbeek
Heures d'ouverture : lundi 17h > 18h30 – mardi 15h30 > 17h - samedi 10h > 12h - Entrée libre

ATELIERS CREATIFS HEBDOMADAIRES

2Oe saison artistique 2020-2021
Les Z'Ateliers créatifs hebdomadaires de la Commune de HOUFFALIZE.
ENFANTS - JEUNES - ADULTES

Adultes et jeunes (+ 15 ans)
Lundi de 18h30 à 21h (horaire libre)
Athénée Bastogne Houffalize – Local polyvalent G – Rue du Stoqueux, 2
Initiation (apprentissage des bases de couture) et perfectionnement. Approche technique de l'habit jusqu'à la réalisation d'un vêtement. Prendre sa machine à coudre, tissus et petit matériel de couture.
Soirée d'information : lundi 7/9 dès 18h30 – Rentrée : lundi 14/9 à 18h30
Animation/ (ré)inscriptions : Anne-Marie Rouling : 061/ 21 19 28

Adultes et jeunes (+ 15 ans)
Lundi de 17h à 20h (horaire libre)
Local des Z'Ateliers – Houtopia, place de l'église
Techniques et activités proposées : Réalisations en volume – créations personnelles en papier et en carton : technique du papier mâché, de la pâte à papier, du cartonnage et du meuble en carton de petite taille. Mise en peinture à l'acrylique, peinture à l'huile ou collages.
Rentrée : lundi 14/9 à 17h
Animation/ (ré)inscriptions : Sarah Brison : 0491/ 16 80 38

En duo (un parent + un enfant)
Lundi de 18h à 19h30 (de Noël à Pâques)
Houtopia, 17, place de l'église
Du 11 janvier au 22 mars 2021 : 10 séances d'initiation aux arts de la scène destinés aux duos "1 parent + 1 enfant".
Exercices de mimes et saynètes burlesques. Improvisations, recherche de scénarios et tournage de capsules vidéo à deux.
Rentrée : lundi 11/01 à 18h
Animation/ inscriptions : Stéphane Deprée : 0498/ 91 69 20
stephane.depree@houffalize.be

Adultes (initiation et perfectionnement) et jeunes (+ 15 ans)
Mardis de 9h à 12h (horaire libre)
Local des Z'Ateliers – Houtopia, place de l'église
Atelier d'initiation aux techniques de l'Art Moderne (peinture, aquarelle, volume). Croquis d'après modèles (3x/an), ciné-club (2x/an), excursions culturelles (3x/an). Projets thématiques - exposition collective
Rentrée : mardi 15/9 à 9h
Animation/ (ré)inscriptions : Sarah Brison : 0491/ 16 80 38 et Stéphane Deprée : 0498/ 91 69 20 - stephane.depree@houffalize.be

Adultes et jeunes (+ 15 ans)
Mardi de 17h à 19h
Houtopia + local des Z'Ateliers, place de l'église
Apprendre à exprimer ses émotions grâce aux nombreuses possibilités de votre appareil photo numérique. Une demi-heure de théorie, 1h30 d'analyse de vos propres photos, ensuite une semaine pour vous exercer à votre rythme. Seule nécessité : disposer d'un appareil numérique, du compact au reflex.
> Possibilité d'ateliers pratiques supplémentaires (à convenir), de visites d'expositions et d'une expo en fin d'année.
Rentrée : mardi 15/9 à 17h
Animation/ (ré)inscriptions : Jean-Marie Henrotte : 0473/ 92 66 09

Enfants (5 ans > 13 ans)
Mercredi de 13h30 à 16h30 (horaire libre)
Local des Z'Ateliers – Houtopia, place de l'église
Depuis 20 ans, le rendez-vous des artistes en herbe !
Par le dessin, les techniques de peinture et de volume, l'imaginaire, l'Histoire de l'art ou les envies de s'exprimer librement, l'enfant développe sa créativité et ses connaissances artistiques.
Rentrée : mercredi 16/9 à 13h30
Animation/ (ré)inscriptions : David Kintziger (Atelier Graffiti), Sarah Brison et Stéphane Deprée : 0498/ 91 69 20
stephane.depree@houffalize.be

Enfants (+ 9 ans), jeunes et adultes
Mercredi de 17h à 18h30
Local des Z'Ateliers – Houtopia, place de l'église
Atelier intergénérationnel d'initiation aux techniques d'impression et de gravure (lino-gravure, pointe sèche sur polystyrène extrudé et Tetra Pak, monotypes sur plexi, cyanotype, ...)
Création d'avatars, typographie, strips BD, illustrations, affiches ... Patience et goût de l'exploration graphique exigés !
Matériel : paire de gants (type "jardinage")
Rentrée : mercredi 16/9 à 17h
Animation/ inscription : David Kintziger (CEC Atelier graffiti) : 0495 23 09 15

Enfants (de 3,5 ans à 5,5 ans)
Jeudi de 16h à 17h
Local des Z'Ateliers – Houtopia, place de l'église
Le nouveau moment créatif réservé aux tout-petits dès 3 ans et demi. 50 minutes pour se plonger dans le plaisir de peindre, d'apprendre les couleurs et d'expérimenter les techniques surprenantes des grands artistes.
Rentrée : jeudi 17/9 à 16h
Animation/ inscriptions : Stéphane Deprée : 0498/ 91 69 20
stephane.depree@houffalize.be

Adultes et jeunes (+ 10 ans)
Jeudi de 17h à 20h (horaire libre)
Local des Z'Ateliers – Houtopia, place de l'église
Recherche de son univers créatif personnel, comme moyen d'expression et de détente, à travers la peinture moderne et contemporaine. Découverte libre et dirigée de techniques picturales mixtes (acrylique, fusain, aquarelle, encres, posca, brou, pigments, ...)
Rentrée : jeudi 17/9 à 17h
Animation/ (ré)inscriptions : Stéphane Deprée : 0498/ 91 69 20
stephane.depree@houffalize.be

Ateliers créatifs de la Commune de Houffalize,
en partenariat avec l'Atelier Graffiti (Liège), le Miroir vagabond, Houtopia, l'@rchipel (CPAS) et le Théâtre du Sursaut.

ABONNEMENTS :
- Première séance gratuite
- 1 séance : 6,20€
- 10 séances au choix (valable 3 ans) : 62€
- 20 séances au choix (valable 3 ans) : 112€
- Abonnement à l'année (valable de septembre 2020 à juin 2021) : 122€
- Abonnement pour 2 ateliers différents / par personne (valable de septembre 2020 à juin 2021) : 200€
- Tarif réduit : 12,50€ (+ 10 Tickets article 27 pour une année scolaire complète sur demande à l'@rchipel / Point jeunes ou au cpas)
- Payement : Commune de Houffalize : BE64 0910 0050 6752 (Les Z'Ateliers + nom de l'ateliers + nom de l'élève)

FOCUS ÉTÉ CULTUREL

Le climat ambiant est morose et les contraintes du moment n'aident pas à l'épanouissement… Et pourtant… En cette période chahutée, les artistes continuent de clamer l'importance de la culture pour un monde meilleur !
Ainsi, chaque structure culturelle, petite ou grande, essaye de poursuivre sa mission au sein de la population.
Prenons cet exemple chez nous : tout l'été, à défaut d'organiser le Festival de théâtre de rue « Bitume » à cause du Covid, le Miroir vagabond a proposé gratuitement des spectacles dans les villages alentours pour des publics à petites jauges.
Ou encore : Les Z'Ateliers ont proposé (en collaboration avec le Miroir Vagabond, l'ADL, le Théâtre du Sursaut et l'Atelier Graffiti) une quinzaine de mini-stages artistiques pendant les vacances scolaires. Ces stages -et différents projets créatifs- bien que réservés à de petits groupes, ont attiré pas moins de 250 participants.
Citons le succès des ateliers « marionnettes » qui sillonnent les villages de la Commune, de Buret à Les Tailles et de Dinez à Achouffe notamment. Les familles s'y retrouvent dans une ambiance détendue et créative qui fait du bien au moral…
Epinglons aussi la poursuite des ateliers « théâtre amateur» animés par Hélène Pirenne où, une petite troupe de bonimenteurs préparent de façon burlesque leur sortie au Festival de la marionnette.
Enfin, les traditionnels stages créatifs pour enfants étaient encore complets cette année ! En proposant des techniques aussi différentes que l'improvisation, la peinture, la gravure, le land art, le théâtre d'ombres, la sculpture, le croquis ou le film d'animation… nos jeunes artistes ont pu s'exprimer avec talent et délivrer toutes leurs émotions.
Créer, rencontrer l'autre, partager ces moments doux et joyeux, s'offrir un peu de rêve… N'est-ce pas indispensable ?
D'ailleurs, à la rentrée, soyez curieux et partez à la découverte sur internet de leur court métrage d'animation « Maman, tu m'achètes quelque chose ? » sur le thème du Commerce équitable.

OÙ S'APPROVISIONNER EN PRODUITS LOCAUX POUR MON HÉBERGEMENT TOURISTIQUE ?

Le 24 juin s'est tenue à Nadrin une rencontre entre les propriétaires d'hébergements touristiques et les producteurs locaux, à l'initiative du Gal Pays de l'Ourthe, avec le soutien de l'ADL. Lors de cette soirée, plusieurs **solutions concrètes** ont été présentées aux propriétaires afin de faire **découvrir à leurs clients les produits de notre terroir** : Le Gang de Petits Dej (livraison de déjeuners/brunchs et apéros à domicile), la P'tite Ruche (vente en ligne de produits locaux), le marché du dimanche à Vayamundo.

Grâce à la **brochure « Achetez local »** publiée par la GAL, vous pouvez également retrouver les producteurs près de chez vous. Téléchargez-la sur le site www.paysourthe.be ou rendez-vous à la Maison du Tourisme Cœur de l'Ardenne pour la brochure papier !

Bientôt un cadeau original et local

Offrir un cadeau orignal et local, ce sera bientôt possible grâce au **livret cadeau** spécialement conçu pour mettre à l'honneur des **offres** sur les communes de **La Roche et Houffalize**.

L'ADL lance la création d'un « bongo local » (sans frais pour les adhérents). Vous souhaitez en faire partie et proposer une offre en tant que commerce ou entreprise ? Contactez-nous au 061/28.00.65 ou à info@adl-hlr.be

Sortie prévue pour les fêtes de fin d'année !

« A TRAVERS CHAMPS », CLAP 2E !

Le 13 mars 2020, nous devions accueillir pour la seconde fois le Festival « A travers Champs », une initiative du Centre Culturel de Rochefort. Pour les raisons que tout le monde connait, la séance a été annulée, mais bonne nouvelle ! Une nouvelle date a été fixée : **le vendredi 13 novembre à Houtopia**.

Pour rappel, ce festival de cinéma a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux **enjeux** actuels de la **ruralité** et de mettre **en avant les agriculteurs et producteurs**.

Cette année, vous pourrez y découvrir le **documentaire « La Ferme d'Emilie »**, qui illustre le combat d'une agricultrice française pour le bien-être de ses bovins de leur naissance jusqu'à l'abattage. La **projection** sera suivie d'un **échange** et d'une dégustation de **produits locaux**. Surveillez le site et la page Facebook de l'ADL-HLR pour plus d'infos !

WEEK-END DU CLIENT 2020

Depuis 2017, UNIZO, Comeos et UCM organisent conjointement le Weekend du Client pour proposer un weekend entièrement dédié aux plaisirs du shopping partout en Belgique.

Le Weekend du client 2020, qui se déroule **les samedi 3 et dimanche 4 octobre**, met plus que jamais l'accent sur l'importance de réaliser ses achats dans vos magasins. Nous appelons chacun **à faire ses courses (à nouveau) chez son ou ses détaillants préférés** pour soutenir l'économie, la prospérité et l'emploi en Belgique.

→ **Commerçant ?** Participez gratuitement en vous inscrivant sur le site weekendduclient.be ou en nous envoyant un mail à info@adl-hlr.be.

→ **Client ?** Rendez-vous les samedi 3 et dimanche 4 octobre auprès de vos commerçants préférés pour recevoir un petit cadeau.

LE FESTIVAL DE LA MARIONNETTE ET LES COMMERÇANTS

Pour cette 9ème édition du Festival sur notre commune, les commerçants et l'ADL ont décidé de s'impliquer à nouveau afin de lui donner encore plus d'écho !!

Du 1e au 21 septembre, partez à la recherche des « marionnettes-chaussettes » qui seront exposées dans les vitrines de vos commerces. Ces marionnettes ont été réalisées par des enfants de la commune.

Le Festival se tiendra **du 11 au 13 septembre** avec des **spectacles** en rue, en salle (Centre sportif, Houtopia, Vayamundo) et sous chapiteaux ; des **expositions, parades, ateliers créatifs, manège-théâtre et animations.**

ACTION « SOLIDARITÉ COVID »

En juillet, chaque ménage houffalois a reçu **50 euros de chèques commerces solidarité covid**, ainsi qu'une carte « Je consomme local ». Cette carte, une fois remplie de 4 cachets (voir règlement au verso de celle-ci), donne droit à **20 euros de chèques commerces solidarité covid supplémentaires**.

Ces chèques sont une action conjointe de la commune et de l'ADL, qui vise deux objectifs : une action de solidarité envers les citoyens et un soutien à l'économie locale et surtout aux secteurs ayant souffert de la crise. Nous en appelons donc à votre esprit solidaire : utilisez ces chèques pour vous faire plaisir, mais aussi pour soutenir les commerçants et indépendants les plus durement touchés.

Retrouvez une liste, non-exhaustive, de vos acteurs économiques locaux sur le site www.adl-hlr.be. (Vous êtes commerçant ou entrepreneur sur la commune et ne faites pas partie de cette liste ? Consultez notre site www.adl-hlr.be/annuaire-economique/ ou contactez-nous à info@adl-hlr.be ou 061/28.00.65)

« SUR LES TRACES DU COMMERCE ÉQUITABLE »

En collaboration avec les Z'ateliers et la MCFA La Roche-Tenneville, l'ADL vous invite à participer à son **grand jeu de piste** « Sur les traces du commerce équitable ».

Durant la Semaine du Commerce Equitable **en octobre**, parcourez les vitrines de la commune à la recherche d'œuvres illustrant les 10 principes du commerce équitable.

A la clé, de chouettes **cadeaux équitables**. Suivez notre page Facebook @ADLHLR pour être tenu au courant du lancement !

SEMAINE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE EN WALLONIE

Comme chaque année, la Sowaccess organise sa traditionnel « Semaine de la Transmission d'entreprise en Wallonie ». L'édition 2020 se déroulera **du 9 au 20 novembre**.

Lors de ces soirées, les **entrepreneurs** wallons, **cédants ou repreneurs**, auront la possibilité d'assister à des évènements en lien avec la thématique de la transmission d'entreprise dans toute la Wallonie. Les grands thèmes liés à la transmission ou la reprise seront abordées: les **aspects fiscaux et juridiques, la préparation** de l'entreprise et la **valorisation** de l'entreprise. Ces séances sont organisées en collaboration avec la CCILB.

Plus d'info à venir sur notre site et page Facebook @ADLHLR ou sur www.semainedelatransmission.be

Pierre sèche à Sertomont

DEUX STAGES « PIERRE SÈCHE » SUR LA COLLINE DE SERTOMONT (HOUFFALIZE) AU MOIS D'OCTOBRE

Ces 3 et 4 octobre, venez partager un **week-end d'initiation** à la construction d'un mur en pierre sèche dans les jardins de la colline de Sertomont au cœur de la ville d'Houffalize. Ces terrasses en pierre sèche seront utilisées pour un jardin potager collectif (projet de la CLDR d'Houffalize).

Dans le cadre de leur projet Interreg 5a « Pierre sèche en Grande Région », le Parc naturel des deux Ourthes et son partenaire le Centre des métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu » (AWaP) vous proposent donc de venir découvrir la technique de la pierre sèche au cours d'un second week-end en 2020. Le premier avait rassemblé en juillet 6 stagiaires motivés et ils avaient poursuivi le travail déjà entamé par de jeunes bénévoles l'année précédente sur les terrasses centrales du site. Le mur de soutènement de la seconde terrasse centrale était le plus endommagé des murs des 9 terrasses acquises par la commune. C'est un long mur d'une quinzaine de mètres qui était en grande partie effondré et la terrasse envahie d'arbres. Le travail entrepris demande donc du temps, mais petit à petit le mur en pierre sèche (sans liant ni mortier) reprend de la hauteur grâce à la patience et à la volonté de personnes découvrant la technique.

Un second stage sera également réalisé pour la **gestion des végétaux** au sein des murs en pierre sèche. Afin d'apprendre ce qu'on doit être enlevé des murs et ce qu'on peut y laisser pousser, nous testerons ensemble des méthodes alternatives pour ne pas employer de pesticides (interdits). Ce stage aura lieu sur la commune d'Houffalize le 24 octobre (théorie obligatoire) et les 26-27-28 octobre (pratique).

Pour plus d'informations sur la pierre sèche vous pouvez contacter amandine.schaus@pndo.be 061/210 405 et pour vous inscrire ou avoir plus de renseignements pour les formations n'hésitez pas à contacter christine.caspers@awap.be 085/410 384.

INTERREG "PIERRE SÈCHE EN GRANDE RÉGION"

QUI CONSTRUISAIT CES MURS EN PIERRE SÈCHE* ?

APPEL À TÉMOIGNAGES

*Pierre sèche ?
Technique de construction qui n'utilise ni liant, ni mortier afin d'édifier une structure telle que mur, cabane, escalier...

(c) PNHSFA

*Depuis novembre 2018, les savoirs et savoir-faire de la pierre sèche sont reconnus comme "**Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité**" par l'UNESCO*

AIDEZ-NOUS À LES FAIRE RECONNAÎTRE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, PREMIÈRE ÉTAPE AVANT L'UNESCO.

Témoignez pour soutenir une reconnaissance de ce savoir-faire ancestral et vivant!

La pierre sèche a soutenu voiries, berges et talus; elle a délimité les terrains et les jardins; elle a gardé le bétail dans les prés; elle a sculpté les pans de vallées, tout en les préservant de l'érosion... Et ce, depuis des dizaines, centaines, voire milliers d'années.

Et pourtant, le savoir-faire des murailleurs est peu reconnu en Belgique : pas ou peu de formation spécifique à cette technique exigeante et aucune reconnaissance du métier dans le secteur de la construction.

Au tournant du XXe siècle, ce savoir-faire s'est peu à peu perdu : nouvelles méthodes de construction, nouveaux matériaux, délaissement des campagnes débouchant sur l'enfrichement de terrains cultivés expliquent sa disparition progressive.

INTERREG "PIERRE SÈCHE EN GRANDE RÉGION"

Concrètement, que cherchons-nous?

Avez-vous construit ou construisez-vous des murs en pierre sèche? Savoir-faire rural, il se transmettait de père en fils et peut-être avez-vous également mis votre pierre à l'édifice?

Peut-être avez-vous vu vos parents, vos grands-parents, le dernier murailleur du village construire l'un ou l'autre de ces murs?

Peut-être vous ont-ils raconté avoir participé à la construction de ces murs... ou vous ont-ils raconté que leurs parents y avaient participé?

Avez-vous des photographies ou des cartes postales anciennes de votre village ou de villages environnants, de jardins, de sites... qui pourraient nous aider à documenter la présence de la pierre sèche dans notre pays?

Toutes vos histoires nous intéressent!

Participez à l'enquête en ligne sur www.parcnaturel.be/les-news

CROATIE, CHYPRE, FRANCE, GRÈCE, ITALIE, SLOVÉNIE, ESPAGNE ET SUISSE SONT LES PAYS QUI ONT PORTÉ L'INSCRIPTION DE CE SAVOIR-FAIRE SUR LA LISTE DE L'UNESCO.
IL NE MANQUE PLUS QUE LA BELGIQUE!

Interreg VA
Pierre sèche dans la Grande Région

Des questions sur cet appel à témoignage ?

Qualité Village Wallonie
Boonen Delphine :
delphine.boonen@qvw.be ou
0477/75.53.46

(c) PNHSFA

LE GROUPE IDELUX SOUTIENT LES TPE ET LES INDÉPENDANTS DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG DUREMENT TOUCHÉS PAR LE COVID-19 !

La crise du Covid-19 touche lourdement les très petites entreprises et les indépendants dans leur activité et leur trésorerie. IDELUX leur vient en aide !

En parallèle aux diverses mesures fédérales ou régionales, aux efforts consentis par les banques et les outils financiers wallons (SRIW, Sowalfin, Sogepa), IDELUX a décidé d'octroyer **des financements à hauteur de 10 000 € pour les très petites entreprises (10 ETP maximum) et les indépendants** fortement touchés par la crise.

Ces aides font partie des 14 actions concrètes du plan de relance conçu par IDELUX et la Province de Luxembourg, en concertation avec d'autres acteurs économiques luxembourgeois (CCILB, UCM, Fédération HoReCa et syndicats).

Découvrez comment avoir accès à ces aides !

>>> Plus d'infos sur www.investinluxembourg.be > Actualités > https://blog.investinluxembourg.be/avance-de-tresorerie-pour-tpe-et-independants

LE COMPOST, C'EST BON POUR VOTRE JARDIN !

Utiliser du compost dans son jardin est idéal pour :

- la pelouse : 0,5 kg à 1 kg de compost par m2 (tous les 3 à 5 ans) ;
- le potager : 1 à 5 kg de compost par m2 (en fonction des légumes) ;
- les arbres fruitiers : 3 à 5 kg de compost par m2 ;
- la plantation de vivaces, rosiers, arbustes… : en mélange, dans le trou de plantation ;
- le rempotage et les jardinières : en mélange, 1/3 compost + 1/3 terre +1/3 sable.

Fière du label « utilisable en agriculture biologique » reçu pour son compost vert, IDELUX Environnement rappelle que le compost produit à partir des déchets verts des recyparcs est disponible :

- dans les recyparcs : en sac de 40 litres (3,30 € TVAC le sac) ;
- sur les sites d'IDELUX Environnement à HABAY, TENNEVILLE, SAINT-VITH et MANHAY : en vrac, prix selon les quantités.

Une nouveauté cette année : le paiement des sacs de compost sur les recyparcs se fait uniquement par voie électronique, tous les recyparcs ayant été équipés de terminaux.

>>> Plus d'infos sur www.idelux.be > Déchets > Nos sites, outils et produits > Du compost vert …

Bien sûr, vous pouvez aussi fabriquer votre propre compost avec vos déchets de jardin. C'est facile, économique et utile pour votre jardin. Pour une information pratique, parcourez la brochure d'IDELUX Environnement « Mon pote, le compost ». Vous avez besoin d'autres conseils ? N'hésitez pas à contacter les conseillers en environnement : reseau.conseillers.environnement@idelux.be ou +32 63 23 19 87.

>>> Plus d'infos sur www.idelux.be > Déchets > Réduire mes déchets > Je composte

TRIER LES ENCOMBRANTS, C'EST BON POUR L'ENVIRONNEMENT !

Le terme « encombrants » désigne les déchets qui ne rentrent pas dans le sac résiduel/duobac. Bien gérer les encombrants, c'est d'abord donner une seconde vie aux objets qui sont encore en bon état en les réparant ou en les offrant en seconde main.

1. RÉPARATION

Vous pouvez bien sûr réparer vous-même vos objets. De nombreux tutos existent sur le web. Si vous ne vous sentez pas à l'aise, faites-vous aider par un professionnel ou rendez-vous dans un RepairCafé. Il en existe de nombreux dans la province (www.repairtogether.be).

2. SECONDE MAIN

Si vous avez des objets en bon état, dont vous n'avez plus besoin, offrez-leur une seconde vie : via vos proches ou des associations, des donneries locales ou des Give Boxes, des brocantes, des annonces web (Facebook, Ebay...).

3. RECYPARC OU COLLECTE SUR INSCRIPTION

Si vos encombrants ne sont plus utilisables, il faut alors les trier et les déposer au recyparc. S'il vous est difficile d'aller au recyparc, vous pouvez faire enlever certains encombrants à votre domicile via la collecte sur inscription.

4. RECYPARC UNIQUEMENT

Afin qu'ils puissent être recyclés, certains déchets ne sont pas repris aux collectes des encombrants. Pour ceux-là, la solution reste le recyparc.

>>> Plus d'infos sur www.idelux.be > Déchets >Trier les déchets

LA CENTRALE D'ACHATS SMART FACILITE LA VIE DES CITOYENS.

L'une des missions d'IDELUX Projets publics est d'accompagner les villes et communes de la province de Luxembourg dans leurs projets *Smart*. Pour faciliter l'accès des pouvoirs publics aux solutions numériques, l'Intercommunale a lancé en janvier 2019 une centrale d'achats *Smart City*. Une seconde centrale d'achats verra bientôt le jour avec de nouvelles solutions suite à un questionnaire envoyé aux 44 communes de la province pour identifier leurs besoins.

À ce jour, plus de la moitié des communes de la province ont adhéré à la centrale d'achats Smart. Celle-ci offre un panel de 10 solutions identifiées à partir des besoins communaux :

- e-guichet (commande, paiement, signature et réception de documents en ligne) ;
- solution permettant la gestion et la centralisation des interventions du Service Travaux ;
- solution de demande d'occupation de l'espace public (en cas de déménagement, brocante…) ;
- plateforme de participation citoyenne ;
- application mobile communale pour communiquer vers la population et présenter les services sur le territoire communal ;
- plateforme de paiement en ligne dans le contexte éducatif (repas, excursions, bibliothèques...) ;
- capteurs de qualité d'air, CO^2, température, humidité pour les bâtiments communaux ;
- solution de monitoring énergétique (eau, gaz, électricité, mazout) des bâtiments communaux ;
- solution de gestion de projets communaux nécessitant la coordination entre services ;
- outil de gestion de la relation citoyenne (réservation de salles, terrains de sport…) et site web.

En mettant en place ces solutions numériques, votre commune vous facilite la vie, vous fait davantage participer à la vie communale et améliore l'efficacité de ses services pour mieux vous servir.

>>> Plus d'infos sur www.idelux.be > Projets communaux

https://www.idelux.be/fr/succes-pour-la-centrale-d-achats-smart-city.html?IDC=2513&IDD=53341

ÉCONOMISER L'EAU EN 10 CONSEILS

Chaque Belge consomme en moyenne environ 100 litres d'eau par jour. En été, cette consommation est légèrement plus élevée. Nous avons tendance à nous doucher davantage, à remplir la piscine et à arroser les plantes plus qu'il ne le faut.

Éviter de gaspiller l'eau est bénéfique à la fois pour notre porte-monnaie et pour l'environnement.

Voici 10 conseils à mettre facilement en pratique :

1. Récupérez l'eau de pluie. Un tonneau pour l'eau de pluie est relativement bon marché à l'achat et vous permet d'arroser votre jardin ou de laver votre voiture à moindre coût. Une autre solution est le placement d'une citerne d'eau de pluie. En Belgique, où les averses sont fréquentes, un tel dispositif permet de récupérer de grandes quantités d'eau pour divers usages tels les toilettes, le jardin…
2. Fermez le robinet lorsque vous vous brossez les dents, nettoyez les mains, rasez…
3. Installez des pommeaux de douche écologiques et placez des économiseurs d'eau sur vos robinets.
4. Installez une chasse d'eau à double débit.
5. Optez pour une douche (en moyenne 60 litres) plutôt qu'un bain (en moyenne 200 litres).
6. Ne faites tourner votre lave-vaisselle que lorsqu'il est bien plein.
7. Faites la chasse aux fuites d'eau.
8. Si vous devez remplacer votre machine à laver ou votre lave-vaisselle, optez pour ceux dont la consommation d'eau est la plus faible.
9. Récupérez vos eaux de cuisson... L'eau chaude est un bon désherbant.
10. Arrosez votre jardin le soir pour réduire les pertes dues à l'évaporation.

>>> Plus d'infos sur www.idelux.be > Eau > Comment préserver l'eau > Economiser l'eau en 10 conseils !

SANTÉ

DON DE SANG : année 2020

Les dates des prises de sang se dérouleront (sauf modification):

- **le jeudi 01 octobre 2020 de 15 h00 à 18h30**

Lieu de prélèvement :
Ecole de la Communauté française :
Rue du Stoqueux - Bloc G
6660 Houffalize

Pour tout renseignement concernant le don de sang, vous pouvez contacter le service du sang – Nationale 4 au n° de téléphone : 081/564 152

Médecins généralistes

DETERME Olivier	Cour de l'Abbaye, 1 à 6660 HOUFFALIZE	061/28 83 41
HORMAN Stéphane JACQUEMIN Cécile (assistanat)	Rue Sainte-Anne, 89 à 6660 HOUFFALIZE	061/28 97 28
JACQUES Christian	Rue de la Villa Romaine, 32 à 6660 NADRIN	084/44 43 65

Gardes médicales

NUMÉRO UNIQUE 1733

Un rendez-vous vous sera donné

La semaine dès 18h, du lundi au jeudi

Vous serez transféré vers le poste médical de garde le plus proche.

Les week-ends du vendredi 19h au lundi 8h et jours fériés

Les gardes sont assurées par les médecins généralistes de la région au POSTE MEDICAL DE GARDE de Bastogne.
PMG de Bastogne, chaussée d'Houffalize, 1 bis à 6600 BASTOGNE
A côté de l'hôpital

Une visite du médecin de garde à votre domicile restera possible selon la situation ou le transport par un chauffeur vous mènera au poste de garde et vous ramènera chez vous en passant par la pharmacie de garde.

Les pharmacies de garde vous seront renseignées au poste médical de garde.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de 2 vignettes de mutuelle.

Numéros d'urgence

112
Numéro d'appel européen
en cas d'accident ou d'agression

101
Police fédérale

116 000
Child focus

1733
Médecin de garde

0900/10 500
Pharmacie de garde

070/245 245
Centre anti-poison

0800 30 0 30
Violences conjuguales

0800/ 32 123
Centre de prévention du suicide

SPORT

PRIME

PRIME EN FAVEUR DES JEUNES POUR L'INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ (HANDI)SPORTIVE

Le Collège provincial accorde aux jeunes une prime pour leur inscription à une activité (handi) sportive, pour autant que celle-ci soit organisée et encadrée soit par un centre sportif (supra) communal, soit par un club affilié à une Fédération (handi)sportive reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le montant de la prime provinciale est de maximum 80 €. Elle sera allouée une seule fois par jeune et par année civile. La prime n'est pas renouvelée automatiquement. Une nouvelle demande devra être effectuée chaque année.

En cas d'inscription dont le montant est inférieur à 80 €, le montant de la prime provinciale est réduit au prorata du montant effectivement payé par le demandeur de la subvention.

Contact
Adresse : Square Albert 1er, 1
Code postal : 6700
Localité : ARLON
Téléphone :
063/21.22.38
E-mail : sp.social@province.luxembourg.be

TEMPS LIBRE

Nouveau à Engreux

Atelier Patchwork

Un mercredi par mois de 15 h à 17 h.

Engreux 101
(route de l'ADEPS)

programme du mercredi 09/09
bloc le tour du monde

Contact: Fabienne Dejardin
0497 54 24 84

VIE ASSOCIATIVE

MAISON DE REPOS LOUIS PALANGE

LE QUOTIDIEN D'UN RÉSIDENT DE LA MAISON DE REPOS LOUIS PALANGE EN DÉCONFINEMENT :

18 mai

Mes Aïeux ! dans quel monde vit-on en 2020 ? Si on m'avait dit qu'un jour tout cela allait arriver, je leur aurais ri au nez !

J'ai vu hier au poste de télévision que les enfants rentraient à l'école… dans ma longue existence, la seule et unique fois où l'école a fermé, c'était pour la guerre !! la situation est loin d'être la même j'en conviens mais dans les deux cas, on ne sait quand cela s'arrêtera.

A la différence de ce temps noir de mon existence que fut la guerre 40-45, nous ne vivons pas cachés, nous mangeons très bien et à notre faim, on s'occupe bien des personnes plus dépendantes et la vie sociale au sein de la maison de repos est maintenue… Nos proches nous manquent mais nous pouvons recharger nos batteries lors des RDVS hebdomadaires.

C'est dur de ne pas te serrer dans mes bras ma p'tite feye mais c'est la règle que veux-tu, il faut protéger tout le monde !

Ne sais-tu pas que la direction reçoit régulièrement des directives ? ah oui ça ! la maison de repos doit s'adapter chaque semaine : on ne sait pas sur quel pied danser d'une semaine à l'autre mais je ne voudrais pas être à la place de la direction et encore moins à la place de nos filles de l'animation : tout le monde doit

toujours s'adapter… moi je dis que toutes les filles qui s'occupent de nous ici, elles ont du mérite ! elles nous ont accompagnés tout le long du confinement ! il serait temps qu'elles puissent aussi souffler et quand j'entends parler d'une vague en août, j'ai peur pour elles et pour nous. Pourvu que cela ne soit pas le cas et que la vie reprenne au plus vite comme avant. Ce n'est pas tout ça mais nous, on a plus des dizaines d'années pour profiter !!

26 mai

En ce beau jour de mai, nous avons eu le plaisir d'écouter une répétition du groupe des trompes de chasse du « Bien Aller du Val de l'Ourthe ». Ça a fait du bien sais-tu de voir du monde de l'extérieur en dehors des visites familiales dans la petite bulle.

Et puis, il y a quand même on'saqwè qui n'va nin : Paulette, ma voisine qui vit seule dans sa maison, elle peut aller en ville elle ! elle peut faire ses courses, boire un café et se promener comme bon lui semble. Alors que nous autre ici, on ne peut toujours pas aller au taxi le vendredi ! On sait que les filles ont raison quand elles disent que c'est parce qu'on ne vit pas seul et qu'on risque de mettre les autres résidents en danger mais tu sais là, ce n'est pas évident pour nous, le temps semble long malgré tout ce qu'elles font pour nous distraire !

28 mai

J'ai gagné ! j'ai gagnéééé !!!! on a joué aux cartes cette après-midi : on était un peu rouillé mais le couyon, c'est comme le vélo, ça ne s'oublie pas : la preuve c'est que j'ai gagné ! Ah heureusement que la maison de repos ne nous a jamais confiné dans nos chambres et que, même au plus fort de la pandémie, nous avons toujours vécu en communauté : c'est notre bulle à nous.

Au restaurant, selon les règles en vigueur, les plans de tables ont été modifiés afin que nous mangions avec nos voisins et ne pas se mélanger trop, pour limiter une éventuelle propagation. Et d'ailleurs, c'est le cas aussi pour les offices religieux : les filles nous installent selon nos « zones de vie ». Par exemple moi, je suis au pavillon 7 alors je fais partie de la zone 2 et je fréquente essentiellement des personnes de cette zone : c'est stratégique en cas de Covid avéré. Ils réfléchissent sais-tu les gens qui gèrent la maison de repos.

13 juin

Comme si on n'avait pas assez de contrariétés, v'là ti pas que l'ascenseur tombe en panne. Pourvu que ça ne dure pas parce que ce serait le début de la fin ! Ma chambre est au premier étage et j'adore diner et souper au restaurant qui se trouve au niveau 0. On ne pourra pas non plus avoir nos visites alors ?!? ben oui parce que la P'tite Bulle se trouve au niveau -1… Aïe aïe aïe c'est le bouquet ! Enfin, il parait qu'il sera réparé pour la fin de la semaine…

19 juin

Petit à petit et en groupes restreints, les filles de l'animation essayent de nous changer les idées en organisant des activités adaptées. Hier, j'ai entendu dire qu'un groupe de quelques personnes avaient repris la marche. Dans le bus, ils ont dû tous porter le masque puis, quand les copains se sont mis en marche, en respectant les distances, ils ont pu l'enlever.

Ce fut la même condition quand les filles ont organisé une petite excursion dans les villages de la région. Hier, elles ont ainsi permis à quelques résidents de revoir leur village natal et voir comment la vie continue en dehors de la maison de repos. A la fin de leur parcours elles ont fait un pique-nique à Sommerain : la tarte était bonne il parait !

Moi, je suis allé avec les filles chez Valentine : une petite bulle d'oxygène qui fait du bien grâce aux accompagnatrices qui veillent à ce que tout se déroule sans contact avec l'extérieur et que tout risque soit le plus possible diminué. Et le lendemain, pour éliminer tout cela, nous avons fait gym en plein air.

Heureusement qu'elles organisent tout cela parce qu'avec ce foutu ascenseur en panne, on ne reçoit plus nos familles à la P'tite Bulle.

26 juin

Mon coeur est rempli de joie et de reconnaissance pour l'animation qui sait s'adapter en toute circonstance : puisque la cage qui nous sert d'ascenseur ne veut toujours pas fonctionner, les filles en bleu et rose ont créé, sous les directives de Vinciane la Directrice, une P'tite Bulle Bis au fond de l'aile A au premier étage.

Les filles devront, dorénavant, gérer les visites du rez-de-chaussée, les visites de l'étage et les visites des pavillons… on voyait déjà le personnel courir dans tous les sens mais là, c'est un marathon qu'elles font !! Bravo à toutes les équipes !

1 juillet

Ahhh mes aïeux : il était temps que les rdvs médicaux reprennent parce que j'avais besoin d'aller chez l'ophtalmologue. Ça n'a pas été simple : j'ai dû descendre par l'escalier porté par quatre soignantes : Ben oui l'ascenseur est toujours à l'arrêt !! On prie chaque jour pour que cette situation s'améliore…

Arrivé au rez-de-chaussée, je me suis assis dans la voiture de ma fille. Mais figure toi que j'ai dû m'assoir à l'arrière dans la voiture avec le masque par-dessus le marché !

7 juillet

Je ne pensais jamais plus aller à un cours de ma vie vu mon âge avancé hein ma p'tite feye, hé bien si !

Figure-toi ma bashele que l'animation a mis en place des cours de prévention et d'information concernant ce fabuleux Corona. Elles ont dû s'arranger pour faire cela à l'étage parce que ce foutu ascenseur fait toujours grève : ils sont tous en congé les réparateurs d'ascenseur ou quoi !! Ou trop vieux comme nous : c'est compliqué de trouver les pièces pour le réparer…

On nous explique les règles d'hygiène nécessaires, la distanciation ou encore les autres mesures permettant de réduire le risque de contamination. C'était très intéressant sais-tu ?! Je ne savais pas moi que, même vous en vivant chez vous, vous étiez soumis à tant de restrictions. Ça fait du bien de savoir qu'on n'est pas seuls dans le bateau : on se serre les coudes hein ma p'tite feye !!

Mais je risque d'oublier certains « gestes barrière » alors je compte sur vous, mes enfants, pour me les rappeler quand vous me rendrez visite dans la P'tite Bulle Bis.

20 juillet

Les nouvelles règles tombent : on va pouvoir recevoir nos enfants dans nos pièces de vie mais sous certaines conditions ce qui est normal bien sûr ! Ils ne peuvent toucher à rien, on garde nos distances et tout le monde est masqué… « au bal masqué ohé ohé »

Et puisqu'on ne peut se rendre au restaurant en famille, c'est le restaurant qui vient à nous : la directrice a créé « l'Ephémère » un restaurant en extérieur. Quel plaisir de manger en famille ! Et puis on mange très bien à la maison de repos grâce à Eric et la super équipe cuisine, on serait biesse de s'en priver !

24 juillet

ALLELUIA devine devine !!!! L'ascenseur est enfin réparé : je vais pouvoir revoir les camarades, manger au restaurant et aller prendre l'air ! il était temps !!

27 juillet

Quelle belle région celle de Les Tailles ! on a pris le bus tous masqués afin de visiter les villages de Mont, Wibrin, Chabrehez et Les Tailles où, pour ne pas changer les bonnes habitudes, on a dégusté un excellent morceau de tarte à la vanille de chez Philippart : qu'elle était bonne !

30 juillet

Aujourd'hui, nous avons eu l'agréable surprise d'avoir une invasion de « fourmis musiciennes ». Mais si, tu ne connais pas les Capiches de Houffalize ?

Ils nous ont fait notre Carnaval du Soleil à nous : on a eu tellement bon dans cette ambiance festive couronnée par la présence du Roi Soleil et de sa Princesse.

Ça change un peu des autres années : d'habitude, la troupe du Carnaval du Soleil vient nous rendre visite et nous avons bon de voir défiler en musique la cour des rois. Cette année fut spéciale et en comité restreint mais tout aussi amusante. Merci aux Capiches et au Roi Michel et sa Princesse Aurore ainsi qu'à Valérie, qui accompagnait son mari. On ne l'aurait pas reconnue notre aide-soignante avou sa longuè kote !

L'équipe d'animation

CALENDRIER DES FESTIVITÉS

Certaines activités de ce calendrier risquent d'être perturbées par les différentes mesures mises en place par le gouvernement. A l'heure à laquelle ce bulletin parait, nous ne pouvons pas confirmer l'organisation de toutes les manifestations inscrites. Les activités barrées dans le tableau sont d'ores et déjà annulées.

DATES	GROUPEMENTS	MANIFESTATIONS	LIEUX
SEPTEMBRE			
~~05/09/20~~	~~Lion's Ourthe et Salm~~	~~Concentration de vieilles voitures~~	~~Houffalize Place de l'église~~
06/09/20	Foyer culturel de Les Tailles	Brocante	Les Tailles
12-12-13/09/20	Service culturel	Festival de la marionnette	Houffalize
~~12/09/20~~	~~Trail du Hérou ASBL~~	~~Trail du Hérou~~	~~Nadrin~~
13/09/20	Christophe Malarme	Brocante	Mont
13/09/20	Comité des fêtes	Barbecue	Sommerain
18/09/20	67e Compagnie du 4e Génie d'Amay	Triathlon	Houffalize
18-20/09/20	Legends trails ASBL	The great escape	Houffalize
19/09/20	Sportevents	Trail du barrage et Houffaraid	Engreux
~~19/09/20~~	~~GOLAZO~~	~~Chouffe Classic~~	~~Centre sportif~~
20/09/20	Patrice Chaltin	Brocante	Vissoule
25-27/09/20	Sportevents	Chouffe Walk	Commune de Houffalize
27/09/20	TT Dinez	Tournoi de pétanque doublette formée	Dinez

OCTOBRE			
04/10/20	Province de Liège	Liège-Bastogne-Liège Elites	Houffalize
17-18/10/20	Golazo Sport	Roc d'Ardenne	Houffalize
30/10/20	Comité des fêtes	Halloween	Sommerain

NOVEMBRE			
14/11/20	Stichting Internationale Historische	Horneland Rallye	Houffalize
21/11/20	RSI Houffalize	Foire Sainte-Catherine	Houffalize
29/11/20	Comité des fêtes	Saint-Nicolas	Sommerain

DECEMBRE			
11,12, 13/12/20	Les Amis du père Noel	Marché de Noel	Houffalize

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER AFIN D'ANNONCER VOS ACTIVITÉS VIA CE CALENDRIER.

PERSONNE DE CONTACT : FLORENCE CAPRASSE

061/28 00 45
FLORENCE.CAPRASSE@HOUFFALIZE.BE

- Tous les mardis, marche organisée de +- 1h-1h30 (+-5 km) au départ de divers endroits de la commune à 19h00 à allure « normale ». Renseignements : 0479/10.17.13 • mchisogne@yahoo.com
- Tous les mardis à 20 h : Parties amicales de scrabble accessibles à tous au réfectoire de l'école communale (Rue de Schaerbeek) à Houffalize. Organisation : SCRABBLIOLA. Renseignements : 061/28.85.89 • joselahaye@skynet.be - LAHAYE José
- Tous les vendredis de 17h à 18h : Aquagym pour les personnes de plus de 50 ans à Vayamundo. Organisation ENEO Sport. Renseignements : 0498/333 854 ou 0496/143 501
- Mouvement ''Vie Libre'' : Aide aux personnes souffrant de la dépendance à l'alcool et à leur famille. Réunions : les vendredis tous les 15 jours. Ecole communale de Tonny à Sainte-Ode. Renseignements : 0495/82 64 25 - FRIPPIAT Louis.

VENTE D'ESPACES PUBLICITAIRES DANS LE BULLETIN COMMUNAL

- **Conditions générales**

Toute passation d'une commande d'un espace publicitaire pour le bulletin communal suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des présentes conditions générales.
Elle constitue donc un contrat entre l'annonceur et l'éditeur, dénommés ci-après.

- **Définition de l'annonceur :**

Tout commerce ou service indépendant ayant son siège social et/ou exerçant sur le territoire de la commune de Houffalize.
Les associations sans but lucratif et les associations de faits proposant des activités sportives et culturelles n'agissant pas dans un but de lucre, ne sont pas visées par les présentes conditions générales.

- **Définition de l'éditeur :**

Administration communale de Houffalize – Rue de Schaerbeek, 1 – 6660 HOUFFALIZE
Editeur responsable : Son Collège Communal

- **Définition de l'espace publicitaire :**

L'espace publicitaire proposé désigne un encart de 3 formats possibles. 1/8 de page / 1/4 de page 1/2 page
Ces espaces sont édités une seule fois par bon de commande dans le bulletin communal.
L'emplacement précis de ces espaces sera défini par l'éditeur en fonction de la mise en page globale du bulletin communal.
Pas d'encarts possibles sur les pages de couverture.

- **Responsabilités :**

Tous les textes et messages publicitaires doivent être conformes aux lois et réglementations en vigueur.
L'éditeur peut, à son entière discrétion et sans devoir se justifier, refuser de publier une annonce publicitaire s'il est d'avis que tout ou partie de celle-ci :

- Est susceptible d'être obscène, calomnieux, immoral, illégal, diffamatoire, raciste ou haineux, … ;
- Porte ou pourrait porter atteinte à la réputation, à l'intérêt moral ou matériel de l'Administration communale de Houffalize ou à un de ces représentants ;
- Viole ou est susceptible de violer un droit, un titre ou un intérêt de propriété intellectuelle appartenant à un tiers ;
- Cause ou est susceptible de causer un quelconque dommage direct ou indirect à un tiers ;

Ne répond pas aux conditions générales.
L'éditeur n'est pas responsable des textes et messages publicitaires qui seront publiés. Ceux-ci relèvent de la seule responsabilité de l'annonceur.

- **Commande :**

L'annonceur confirme sa commande d'espace publicitaire en complétant le bon de commande remis par l'éditeur.
Seul ce bon de commande dûment signé et daté fera office de la **DEMANDE** du service.
La règle du 1er payeur = premier servi est d'application
L'éditeur ne peut donc garantir qu'un paiement fera garantie de publication.

- **Délai de réservation :**

Les espaces publicitaires ne pourront être réservés qu'entre le 30ème et 20ème jour calendriers avant la date ultime de remise des articles du bulletin communal.
La période précitée sera renseignée dans l'édition précédente du bulletin communal.
Dans le cas où un annonceur paierait un espace publicitaire qu'il n'est plus possible d'éditer, celui-ci aura le choix d'être remboursé dans sa totalité ou de voir publié l'espace publicitaire demandé lors de l'édition suivante.
En cas de non paiement de la redevance dans le délai prévu dans le règlement redevance, l'espace publicitaire demandé ne sera pas publié et le montant de la redevance sera due.

- **Tarif :**

- 1/8 de page : 60,00 € / parution
- 1/4 de page : 120,00 € / parution
- 1/2 page : 240,00 €/ parution

- **Concurrence :**

L'annonceur reconnaît et accepte que l'éditeur puisse offrir des services de publications d'espaces publicitaires et de conception d'encarts à des tiers, qui peuvent aussi être des concurrents directs de l'annonceur ou qui peuvent annoncer des produits ou services similaires à ceux de l'annonceur.

Espace publicitaire dans le bulletin communal

Renseignement : Florence Caprasse 061/28 00 45
Règlement disponible sur simple demande ou sur le site internet www.houffalize.be
Réservation entre le 18/10/2020 et le 28/10/2020
Parution : Semaine n°50– Du 07/12/2020 au 11/12/2020

Tarifs

Code encart	Format	Prix
1	1/8 de page	60,00 € / parution
2	1/4 de page	120,00 €/ parution
3	1/2 page	240,00 €/ parution

Je soussigné ……
……
……
……

Commande un encart publicitaire

Au format N° ..... (code de l'encart 1-2 ou 3)

Pour le service ou commerce suivant pour lequel je suis dûment autorisé et/ou mandaté :

Nom *	
Rue & n°	
CP	
Localité	
Tel	
Mail	
TVA	

Publicité à annexer et à a envoyer par mail en format pdf avec débords de 2 à 3 mm à florence.caprasse@houffalize.be.

En l'absence de celle-ci, le bon de commande sera considéré comme nul et non avenu.

Date : …….. / …… / 2020 Signature pour accord **

*Le nom du commerçant ou de l'indépendant pour lequel l'espace publicitaire est commandé et à qui la redevance sera adressée
** La signature de ce bon de commande suppose l'acceptation totale des conditions générales de vente

ÉCOLES COMMUNALES DE HOUFFALIZE

École « Les Lys »

Rue de Schaerbeek, 3 - 6660 HOUFFALIZE
GSM 0498/91.69.69
Directeur : Monsieur LAMBERT Stéphane

Implantation HOUFFALIZE
Rue de Schaerbeek, 3 - 6660 HOUFFALIZE - 061/28 00 49

Implantation NADRIN
Ollomont, 2 - 6660 NADRIN - 084/44 50 78

Implantation WIBRIN
Rue de l'Ecole, 13 - 6666 WIBRIN - 061/28 93 59

Implantation DINEZ
Dinez 57A - 6661 MONT - 061/28 96 73

Implantation MABOMPRÉ
Mabompré 62A - 6663 MABOMPRE - 061/28 98 07

HOUFFALIZE

MABOMPRÉ

NADRIN

WIBRIN

DINEZ

École de Tavigny

Tavigny 10 - 6662 TAVIGNY
061/28 92 31
Directrice FF : Barbara Lamy

Athénée Royal de Bastogne-Houffalize

Site Reine Fabiola

Rue du Stoqueux 2 - 6660 HOUFFALIZE
Enseignement fondamental 061/51 00 32
Enseignement secondaire 061/51 00 31

www.houffalize.be

Corine Thiry - Patrimoine - Nuit entre deux fêtes (Sainte Anne)

David Kintziger - Patrimoine 2

Marc Jobé - Patrimoine - Houffalize vue de haut

Léon Lesage - patrimoine 4

Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot / Imprimé sur papier écologique
Photos : Freepik.com & Pixabay

AVIS À NOS ANNONCEURS
N'hésitez pas à nous contacter afin d'annoncer vos activités. La date de délai pour la remise des articles pour la prochaine parution est le 16/11 (voir infos page 41)